



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK  
FONDATION HUMANITAIRE CRS  
FONDAZIONE UMANITARIA CRS

# Rapport annuel 2020

# **Les sept Principes fondamentaux**

## **Humanité**

Quelles que soient les circonstances, tout être humain est notre prochain.

## **Impartialité**

Face à la détresse, les secours ignorent les distinctions de personnes.

## **Neutralité**

L'aide humanitaire implique la confiance de chacun.

## **Indépendance**

L'autonomie est le garant de nos Principes fondamentaux.

## **Volontariat**

Une aide véritable ne saurait être que désintéressée.

## **Unité**

Dans un même pays, il n'existe qu'une seule Société de la Croix-Rouge.

## **Universalité**

Le Principe d'humanité s'applique au monde entier.

## 1. L'exercice 2020 de la Fondation humanitaire en bref

-  Approbation de 16 nouvelles initiatives à hauteur de 17,9 mio de CHF (2019: 15,84 mio)
-  Financement de 60 projets en cours à hauteur de 21,6 mio de CHF (2019: 20,69 mio)
-  Revenus nets directs à hauteur de 13,4 mio de CHF (2019: 13,3 mio)
-  Performance des placements financiers de 5,19% (2019: 13,13%)
-  Déblocage de 5 mio de CHF pour des projets liés à la gestion de la crise du coronavirus
-  Axes prioritaires 2021-2030 découlant de la Stratégie 2030 de la CRS
-  Nouveau Conseil de fondation à partir de la mandature 2021-2024

Fondation humanitaire CRS



Marc Geissbühler  
Président du Conseil de fondation



Charlotte Gysin  
Directrice

En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, le Conseil de la Croix-Rouge a avalisé le présent rapport annuel le 6 mai 2021.



## Sommaire

1.	L'exercice 2020 de la Fondation humanitaire en bref .....	1
2.	Soutien .....	4
2.1.	Approbation de nouvelles initiatives .....	4
a)	Sélection de requêtes relevant des activités en Suisse .....	4
b)	Financement de programmes relevant des activités à l'étranger .....	5
c)	Mise à disposition de fonds supplémentaires provenant du capital libre.....	6
d)	Projets validés en 2020 .....	9
2.2.	Suivi des projets et programmes validés .....	11
a)	Mise en œuvre .....	11
b)	Impact .....	13
3.	Détail des projets financés .....	15
3.1.	Projets en Suisse .....	15
a)	Les projets en Suisse en chiffres.....	16
b)	Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe .....	17
c)	Santé et soutien au quotidien .....	19
d)	Intégration et migration.....	24
e)	Grands axes généraux .....	29
3.2.	Contribution fixe au CCR.....	30
3.3.	Projets menés à l'étranger .....	31
a)	Mise en œuvre du programme 2020 de la CI .....	31
b)	Les projets à l'étranger en chiffres .....	32
c)	Afrique et Moyen-Orient .....	33
d)	Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes.....	37
e)	Asie et Europe de l'Est .....	41
f)	Crédit-cadre pour les projets transfusionnels à l'étranger .....	44
4.	Axes prioritaires 2021-2030 .....	48
5.	Activité de placement: gestion de la fortune .....	50
5.1.	Placements et revenus de la fortune 2020 .....	50
5.2.	Perspectives pour 2021 .....	51
6.	Organisation de la Fondation humanitaire CRS .....	52
7.	Chiffres clés en CHF .....	53

## **2. Soutien**

L'activité d'une fondation est régie par le but qui lui est assigné. Aussi l'institution est-elle tendue tout entière vers la réalisation de celui-ci. Voici les trois buts visés par la Fondation humanitaire CRS:

- a) Assister la Croix-Rouge suisse (CRS) dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, en Suisse et à l'étranger.
- b) Soutenir des projets du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- c) Participer à l'approvisionnement de la Suisse en produits sanguins sur la base du don de sang volontaire et gratuit ainsi qu'à la promotion de la recherche et du développement dans le domaine de la transfusion; soutenir les Sociétés soeurs étrangères dans la fixation et la garantie d'exigences de qualité et de sécurité dans ce même secteur. Ces contributions sont fournies exclusivement sur une base d'utilité publique et sans but commercial.

La dotation, grâce aux fonds générés par l'institution, du travail humanitaire, des projets et des programmes de la CRS et de ses organisations ainsi que du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est donc au cœur de l'activité de la Fondation humanitaire CRS. Cette dernière, s'engage, avec les organisations réalisant les projets, à soutenir les personnes vulnérables et défavorisées en Suisse et à l'étranger, dans l'esprit de la Stratégie 2030 de la CRS et conformément à sa Mission pour un monde plus humain: «Nous nous efforçons de prévenir et d'alléger les souffrances humaines. Nous protégeons la santé et la vie et nous encourageons l'intégration.»

La Fondation humanitaire approuve chaque année de nouvelles initiatives en allouant aux organisations qui en sont à l'origine des fonds à hauteur de l'intégralité des revenus nets directs escomptés (cf. point 2.1). Le montant avalisé est intégralement provisionné dans les comptes de l'année de son approbation, mais il est versé sous la forme de tranches annuelles dépendant de l'avancement du projet ou programme. Aussi le suivi des projets validés est-il également assuré (cf. point 2.2).

### **2.1. Approbation de nouvelles initiatives**

#### **a) Sélection de requêtes relevant des activités en Suisse**

Il y a deux échéances annuelles de dépôt de requêtes auprès de la Fondation humanitaire. Seuls les organes et organisations de la CRS et du Mouvement sont éligibles à un soutien. Cette restriction du cercle des candidats est conforme au but assigné à la Fondation, qui consiste non pas à soutenir l'aide humanitaire tous azimuts, mais à soutenir des projets et programmes huma-

nitaires de la Croix-Rouge. Elle favorise par ailleurs l'établissement de relations durables entre la Fondation et ses partenaires facilitant la mise en correspondance des besoins et des attentes de chacun.

Le secrétariat de l'institution procède à l'enregistrement administratif des demandes de financement et à l'examen de leur conformité formelle ainsi que de leur exhaustivité. Tous les dossiers recevables font ensuite l'objet d'une évaluation et d'une délibération approfondies par la commission des demandes. Celle-ci formule un avis positif ou négatif à l'intention du Conseil de fondation, lequel statue en dernière instance sur la base des critères suivants:

- budget de dotation disponible de la Fondation humanitaire et possibilités financières de l'organisation requérante;
- bénéfice visé pour les groupes cibles stratégiques (personnes vulnérables et défavorisées en Suisse et à l'étranger);
- répartition appropriée entre activités en Suisse et à l'étranger (50% environ par secteur) et entre les champs d'action et les organisations de la CRS;
- rapport adéquat entre appui à long terme et financement de lancement;
- Stratégie de la CRS en vigueur et axes prioritaires de la Fondation humanitaire. Les axes prioritaires 2014-2020 ont eu cours pour la dernière fois en 2020. A compter de 2021, les axes applicables sont ceux définis en 2020 par le Conseil de la Croix-Rouge (CCR) pour la période 2021-2030, sur la base de la Stratégie 2030 de la CRS (cf. point 4).

#### **b) Financement de programmes relevant des activités à l'étranger**

Si, pour les requêtes relatives à la Suisse, la Fondation humanitaire évalue et soutient surtout des projets et initiatives indépendantes soumis par les organisations de la CRS, pour les activités déployées par la CRS à l'étranger, elle cofinance les programmes au moyen d'une contribution forfaitaire. Bien qu'aux termes du règlement de la Fondation, des Sociétés nationales étrangères, le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soient également éligibles à un soutien, les coopérations directes entre la Fondation et des partenaires étrangers restent très rares, le savoir-faire et les ressources humaines requis par l'encadrement de partenaires internationaux faisant défaut à l'institution. L'essentiel des fonds alloués à des projets et au travail humanitaire de la Croix-Rouge à l'étranger transite donc par le Siège de la CRS et son département Coopération internationale (CI). Si la CRS collabore sur le terrain avec des partenaires locaux le plus souvent issus du Mouvement, elle est seule comptable de la mise en œuvre à la Fondation humanitaire.

La CRS intervient dans une trentaine de pays à travers des projets relevant des domaines de la santé et de la prévention de catastrophes. Les activités sont planifiées sous forme de programmes quadriennaux encadrés et cofinancés par la Direction du développement et de la coopération (DDC). A l'instar de cette dernière, la Fondation humanitaire est passée en 2018 du financement de projets à celui de programmes. Au lieu de répondre à des requêtes

spécifiques de la CRS en allouant à chaque fois une enveloppe à un projet, elle fournit une contribution annuelle globale au programme entier. Dans l'intérêt des groupes cibles, les fonds peuvent être affectés là où les besoins sont les plus grands ou là où les conditions de mise en œuvre sont les plus favorables. L'affectation au programme concret assure cependant que les fonds sont bien destinés aux groupes cibles de la CRS à l'étranger. Thématiquement aussi, la CRS n'a pas toute latitude et reste liée à la planification conformément au programme. Des budgets sont présentés au préalable, les rapports rendant compte des zones et des projets bénéficiaires. Tant la planification que la mise en œuvre sont concertées chaque semestre entre la commission des demandes et la direction de la CI. Le respect des prescriptions de la Fondation humanitaire est ainsi assuré.

Sur proposition de la commission des demandes, le Conseil de fondation statue sur les contributions annuelles aux programmes. Sur recommandation du CCR, le budget de dotation disponible est réparti à parts égales entre la Suisse et l'étranger. Si un projet à l'étranger soumis par un autre requérant est approuvé, la contribution au programme se réduit d'autant.

### **c) Mise à disposition de fonds supplémentaires provenant du capital libre**

Dans la mesure où le capital libre disponible est suffisant, le règlement de la Fondation permet de consentir des dotations en plus des versements sur le budget de dotation ordinaire (à hauteur des rendements nets directs escomptés). Cette disposition dérogatoire donne à l'institution les moyens de répondre de façon appropriée à des situations spéciales. Condition préalable à ces dotations extraordinaires, la réalité d'un contexte particulier est établie chaque fois par décision des organes de la Fondation. Ces approbations exceptionnelles incombent au Conseil de fondation, sachant que le montant octroyé est plafonné à 10% du capital libre et que le projet candidat à un financement doit être conforme aux axes prioritaires. Le financement de projets dépassant ce cadre requiert l'aval conjoint du Conseil de fondation et du CCR.

Ces dernières années, des moyens supplémentaires ont ainsi été prélevés sur le capital libre à plusieurs reprises. Ils ont d'une part bénéficié à des initiatives particulières telles que la création d'un fonds de solidarité en faveur de personnes infectées par des produits sanguins (15,5 mio de CHF) ou la pérennisation financière de la Garde d'enfants à domicile (9 mio de CHF). D'autre part, ils ont permis la constitution des fonds dits libres suivants, grâce auxquels des moyens additionnels sont débloqués à des fins déterminées. Un projet isolé s'inscrivant dans un fonds libre doit concrètement être validé par le Conseil de fondation.

- **Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger (18,7 mio de CHF)**

A travers ce fonds libre, la Fondation humanitaire renoue avec ses origines, puisque sa fortune provient de l'activité transfusionnelle, tout en érigéant

l'approvisionnement en produits sanguins en priorité stratégique de ses activités à l'étranger. Entre 2012 et 2020, ce crédit-cadre a permis de financer 23 projets à hauteur de 18,7 mio de CHF.

- **Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS (10 mio de CHF)**

Ce fonds libre vise à soutenir des mesures spécifiques de mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS, en marge des affaires courantes. Une enveloppe de 10 mio de CHF a ainsi été débloquée pour financer trois projets stratégiques d'envergure: «Avenir Formation», «Aide aux familles» et «Projet stratégique Santé».

- **Garantie du budget de dotation (19,4 mio de CHF)**

Ce troisième fonds doit permettre de majorer le budget de dotation ordinaire quand les revenus nets escomptés sont en-deçà du minimum requis de 15 mio de CHF. Il confère aux interlocuteurs de la Fondation humanitaire une sécurité de planification pour les années suivantes en cas de contraction des revenus. Entre 2017 et 2020, un montant total de 4,7 mio de CHF a été prélevé sur ce fonds, de sorte que son solde s'établit aujourd'hui à 14,7 mio de CHF. Au vu des prévisions de rendement actuelles, un budget de dotation minimal de 15 mio de CHF peut être garanti jusqu'à 2023.

En 2020, la Fondation humanitaire a créé deux nouveaux fonds libres:

- **Projets spéciaux CRS (10 mio de CHF)**

En 2019, avec une performance des placements de 13,13%, la Fondation humanitaire avait enregistré un bénéfice remarquable, qui avait plus que contrebalancé les pertes accusées en 2018. En 2020, elle a par contre affiché des résultats modestes, grevés par le bas niveau des taux d'intérêt. L'augmentation de valeur enregistrée ne se traduit pas par une hausse du budget 2021. Pour néanmoins faire profiter les groupes cibles du bénéfice dégagé, la Fondation humanitaire a affecté une partie du résultat annuel à un fonds libre baptisé «Projets spéciaux CRS», qui permet de financer des projets supplémentaires. Lorsque ce fonds a été constitué, l'objectif était avant tout de redistribuer le bénéfice. La question du domaine d'allocation bénéficiaire n'a été examinée que dans le courant de l'année 2020. Dans le cadre d'un groupe de travail mixte (GT FH CRS), la Fondation et la CRS ont jeté leur dévolu sur le secteur Recherche, sauvetage, aide en cas de catastrophe en Suisse.

Les activités et prestations de ce secteur s'adressent à l'ensemble des personnes vivant en Suisse. En cas de catastrophe, toute la population est potentiellement vulnérable ou susceptible de se trouver en situation de détresse et peut donc être tributaire de ces services. Si, à l'étranger, la recherche, le sauvetage et l'aide en cas de catastrophe comptent depuis toujours parmi les activités clés de la Croix-Rouge, en Suisse le secteur est aujourd'hui en pleine mutation. Il constitue d'ailleurs l'un des trois champs d'action de la Stratégie 2030 de la CRS. Pour atteindre les objectifs stratégiques, les différents acteurs de la CRS élaborent pour la première fois un plan de mise en œuvre commun, qui vise à renforcer la collaboration et à mieux exploiter les synergies et potentiels.

Ce plan doit servir de fondement à un «programme CRS Recherche, sauvetage, aide en cas de catastrophe en Suisse» qui comporte notamment les tâches nationales d'ordre supérieur de coordination, de mise en relation, de planification et de mobilisation internes et externes en cas de situation extraordinaire, le travail d'état-major et de conduite lors de crises, la contribution aux prestations de base fixes des organisations de sauvetage de la Croix-Rouge et le Service de recherches CRS, qui opère à l'échelle internationale. L'objectif est de financer (en partie) ce nouveau programme sur le fonds libre, au sens d'un engagement global sur le modèle de la contribution aux programmes Etranger.

Bien que le programme à proprement parler ne puisse être approuvé qu'en 2021, le Conseil de fondation a validé dès 2020 une enveloppe de 1 mio de CHF pour financer les tâches qui en sont constitutives.

- **Mesures de gestion de la crise du coronavirus (5 mio de CHF)**

Février 2020 a signé l'arrivée en Suisse de la pandémie de coronavirus. Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral décrétait la situation extraordinaire et ordonnait un semi-confinement, ce qui a eu de lourdes conséquences pour toutes les organisations membres. Il s'agissait pour la CRS de maintenir l'activité autant que possible, d'appréhender et de prendre en charge les nouveaux besoins des groupes cibles, mais aussi, en vertu de son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics, des autorités. Dans le même temps, il importait de protéger la santé du personnel et des bénévoles. Parmi ces derniers, beaucoup, surtout chez les plus âgés, ont dû renoncer à intervenir, alors que certaines prestations connaissaient une demande croissante.

Les organisations de la CRS ont réagi à cette situation inédite avec solidarité, esprit d'initiative et engagement. Des offres ont été créées ou adaptées et des bénévoles recrutés. Au début de la crise, il était cependant difficile de savoir comment et avec quelle rapidité seraient financées les offres et mesures liées à la pandémie. En leur qualité d'organes de la fondation, le Conseil de fondation et le CCR ont alors créé un nouveau fonds libre en un temps record, avec pour objectif premier de conférer aux organisations l'assurance que des ressources leur permettant de se concentrer sur les questions de contenu sont disponibles. Le fonds était opérationnel mi-avril. Rapidement, il est toutefois apparu que la pandémie suscitait un énorme élan de solidarité dans la population suisse. Entre mars et décembre 2020, la CRS a recueilli environ 22,1 mio de CHF de dons et 10,1 mio de CHF de contributions de la Chaîne du Bonheur. Sur ces fonds, le Siège de la CRS a octroyé en premier lieu 11,1 mio de CHF aux associations cantonales au titre de l'aide financière immédiate aux personnes et aux familles dans le besoin et soutenu à hauteur de 7,6 mio de CHF 170 projets reposant sur des prestations d'aide directe. Par ailleurs, il a distribué pour 1,6 mio de CHF de matériel de protection et alloué 1,3 mio de CHF aux organisations de la CRS au titre de l'aide financière transitoire. Enfin, il a débloqué 7 mio de CHF pour les projets à l'étranger. Aucune requête n'a été adressée au fonds de gestion de la crise du coronavirus de la Fondation humanitaire.

#### d) Projets validés en 2020

Les revenus nets directs de la Fondation humanitaire CRS ont atteint 13,4 mio de CHF en 2020. Le budget de dotation ordinaire a été majoré de 1,6 mio de CHF au débit du fonds libre «Garantie du budget de dotation», afin d'assurer aux responsables de projets une enveloppe minimale de 15 mio de CHF.

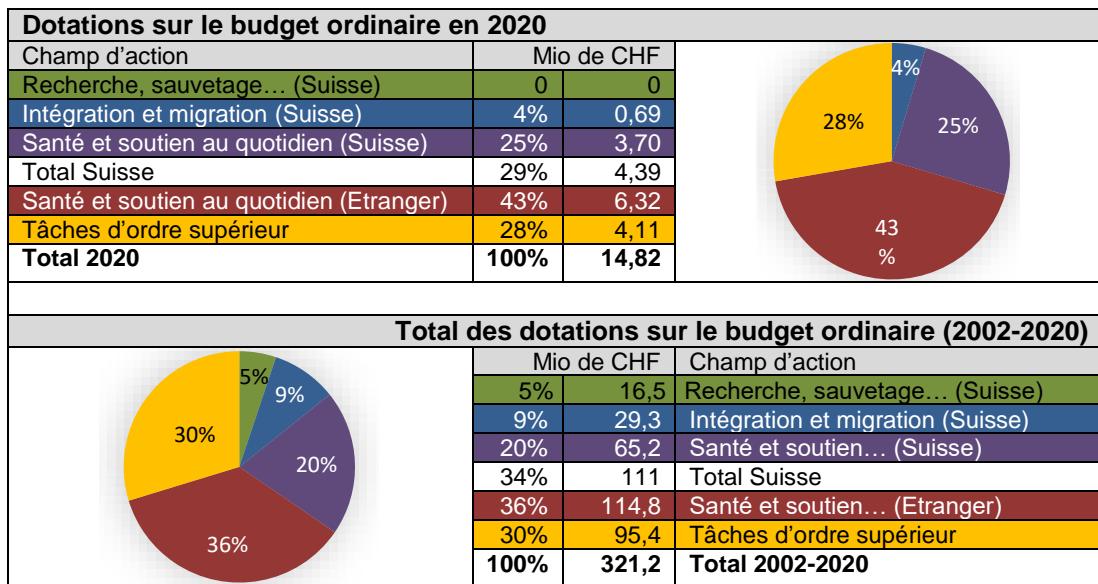
La contribution fixe versée au CCR au titre des activités dirigeantes et institutionnelles, les demandes relevant des activités en Suisse et la contribution aux programmes à l'étranger sont financées sur le budget ordinaire. Sur les treize demandes à hauteur de 15,44 mio de CHF déposées en 2020, onze ont été approuvées en tout ou partie pour un montant de 10,71 mio de CHF, auquel s'est ajoutée la contribution fixe se chiffrant à 4,11 mio de CHF.

La contribution au programme «Recherche, sauvetage, aide en cas de catastrophe en Suisse» et trois projets transfusionnels à l'étranger sont financés sur le capital libre, plus précisément sur les fonds libres («Projets spéciaux CRS» et «Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger»). Un autre projet transfusionnel à l'étranger a été imputé au budget ordinaire, dont les ressources le permettaient encore alors que celles du Crédit-cadre étaient épuisées.

Champ d'action	Requêtes		Projets validés	
	Nombre	CHF	Nombre	CHF
1. Recherche, sauvetage et aide catastr.	1	490 000	0	00
2. Santé et soutien au quotidien	5	5 706 814	5	3 695 629
3. Intégration et migration	5	1 115 067	4	690 243
<b>Total Suisse sur budget ordinaire</b>	<b>11</b>	<b>7 351 881</b>	<b>9</b>	<b>4 385 872</b>
2. Santé et soutien au quotidien				
- Contribution de progr. Etranger 2021	1	5 450 000	1	5 750 000
- Projets transfusionnels Etranger	1	2 642 155	1	572 155
<b>Total Etranger sur budget ordinaire</b>	<b>2</b>	<b>8 092 155</b>	<b>2</b>	<b>6 322 155</b>
<b>Contribution fixe au CCR</b>	<b>1</b>	<b>4 110 000</b>	<b>1</b>	<b>4 110 000</b>
<b>Total sur budget ordinaire</b>	<b>14</b>	<b>19 554 036</b>	<b>12</b>	<b>14 818 027</b>
Contribution de progr. SuReKa Suisse	1	1 000 000	1	1 000 000
Projets transfusionnels Etranger	3	2 174 331	1	2 142 331
<b>Total sur fonds libres</b>	<b>4</b>	<b>3 174 331</b>	<b>4</b>	<b>3 142 155</b>
<b>Total 2020</b>	<b>18</b>	<b>21 514 401</b>	<b>16</b>	<b>17 960 358</b>

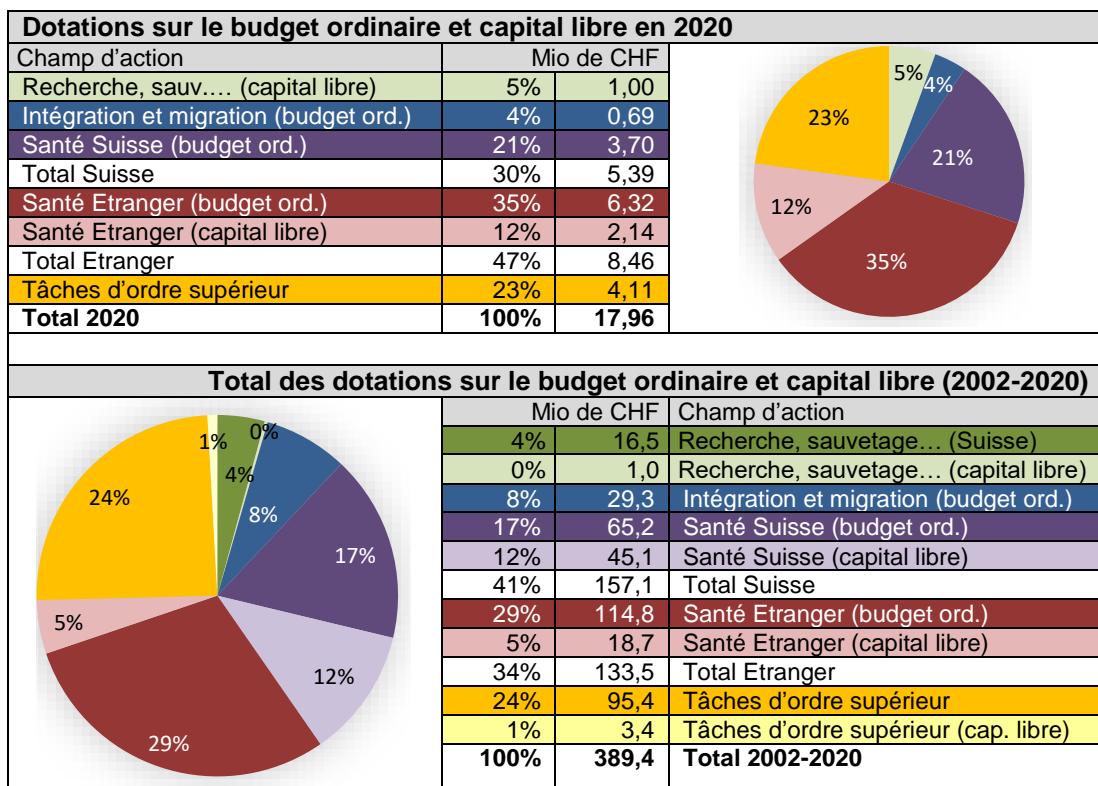
Comme le montre le graphique ci-après, les dotations sur le budget ordinaire affichent une légère surpondération du secteur Etranger en comparaison pluriannuelle: depuis 2002, la Fondation a alloué 111 mio au secteur Suisse, 115 mio au secteur Etranger et 95 mio aux tâches d'ordre supérieur, soit 321 mio de CHF dans le cadre de 307 projets et activités validés. A long terme, la ventilation entre projets en Suisse, projets ou plus précisément programmes à l'étranger et tâches d'ordre supérieur (tâches dirigeantes et institutionnelles et projets dans les domaines du bénévolat, de la formation et de la transformation numérique) est globalement plutôt équilibrée.

## Projets validés au débit du budget de dotation ordinaire en 2020 et au total



Entre 2002 et 2020, 31 autres initiatives (68 mio de CHF) ont été approuvées et financées sur le capital libre (Suisse: 46 mio; Etranger: 19 mio; tâches d'ordre supérieur: 3 mio). Depuis 2002, la Fondation humanitaire a soutenu en tout 338 projets et activités pour un montant total de 389 mio de CHF.

## Total des projets validés (budget de dotation ordinaire et capital libre)



## 2.2. Suivi des projets et programmes validés

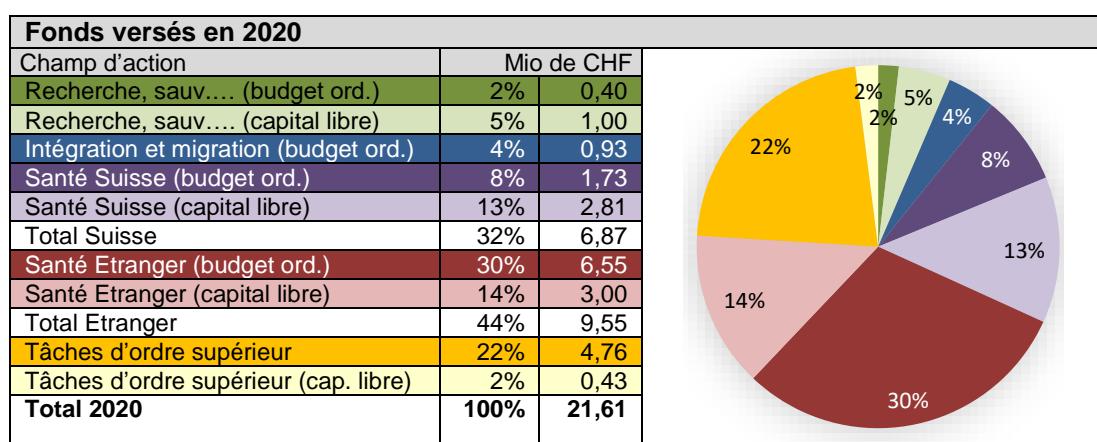
### a) Mise en œuvre

Les projets et programmes validés font l'objet d'un suivi par la Fondation humanitaire CRS, sous la forme de rapports annuels permettant de contrôler la conformité de la mise en œuvre de l'initiative à la requête approuvée et à sa planification. Le versement des tranches annuelles n'a lieu qu'après examen du rapport sur l'exercice écoulé. A cet égard, les critères appliqués sont les objectifs, étapes et budgets définis par les requérants eux-mêmes dans le descriptif de projet. Les responsables de projet précisent dans le rapport intermédiaire annuel si les activités prévues ont été mises en œuvre et si les objectifs intermédiaires formulés ont été atteints. Le décompte renseigne sur l'affectation des ressources financières, tout écart opérationnel ou budgétaire devant être justifié avec clarté. Le rapport fait aussi état des objectifs matériels et du budget de la période suivante. En cas de variation notable par rapport à la planification initiale, une requête doit être adressée à la commission des demandes en vue d'une révision.

La Fondation humanitaire peut ainsi vérifier et s'assurer que ses moyens sont affectés conformément à la requête approuvée, autrement dit en faveur des publics cibles, zones bénéficiaires et causes énoncés. Son activité allocative peut être suivie et représentée à tout moment. Quant au suivi de la mise en œuvre des programmes, il revêt la forme d'entretiens semestriels entre la direction de la CI et la commission des demandes de la Fondation humanitaire. Un rapport annuel circonstancié renseigne sur l'affectation des fonds de l'institution, si bien que celle-ci peut, dans le cas des contributions aux programmes aussi, suivre et représenter en tout temps son activité de financement.

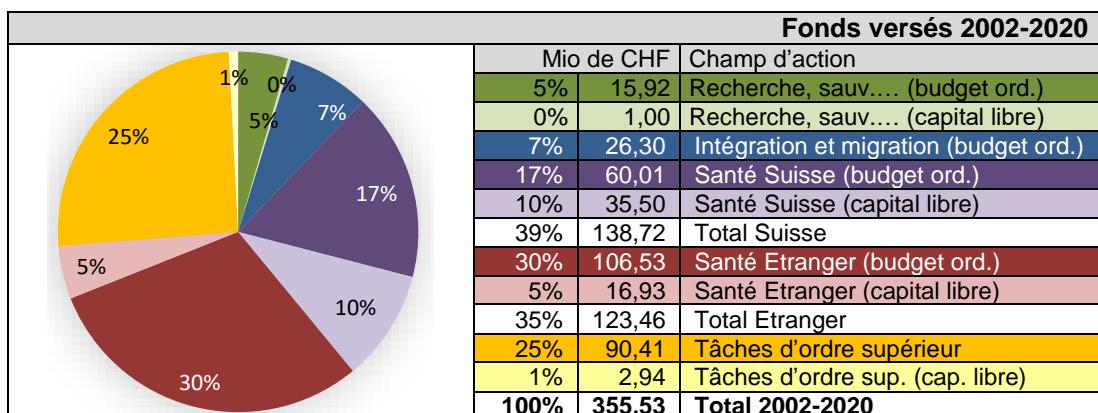
En 2020, la Fondation humanitaire a suivi 60 projets en cours ainsi que la mise en œuvre des programmes à l'étranger – autant d'interventions financées à hauteur de 21,61 mio de CHF au total, dont 7,24 mio de CHF provenaient du capital libre.

#### Fonds versés en 2020

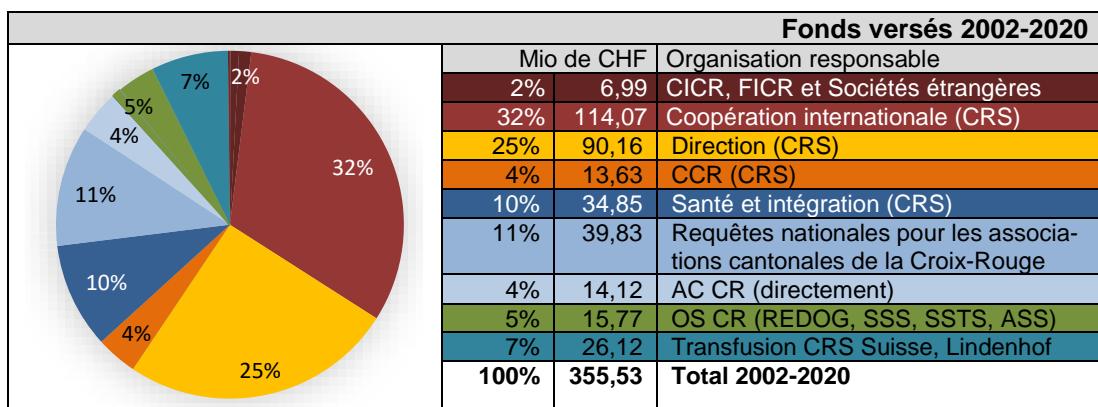


Depuis 2002, la Fondation humanitaire a financé en tout 339 projets, programmes et initiatives à hauteur de 356 mio de CHF, dont 56 mio de CHF sur le capital libre. Là aussi, les fonds ont été répartis à peu près à parts égales entre les projets et programmes en Suisse, ceux à l'étranger et les tâches d'ordre supérieur ne pouvant être rattachées à aucun champ d'action.

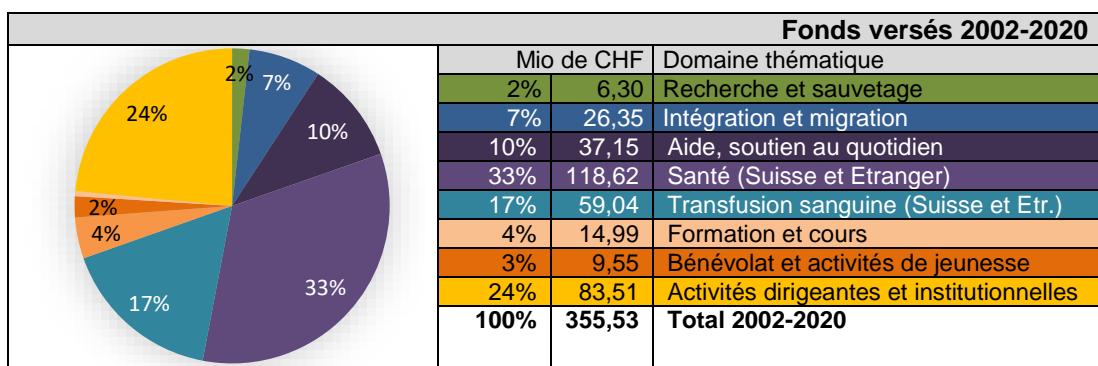
#### Fonds versés 2002-2020 par champ d'action et affectation géographique



#### Fonds versés 2002-2020 par organisation responsable de projet



#### Fonds versés 2002-2020 par domaine thématique



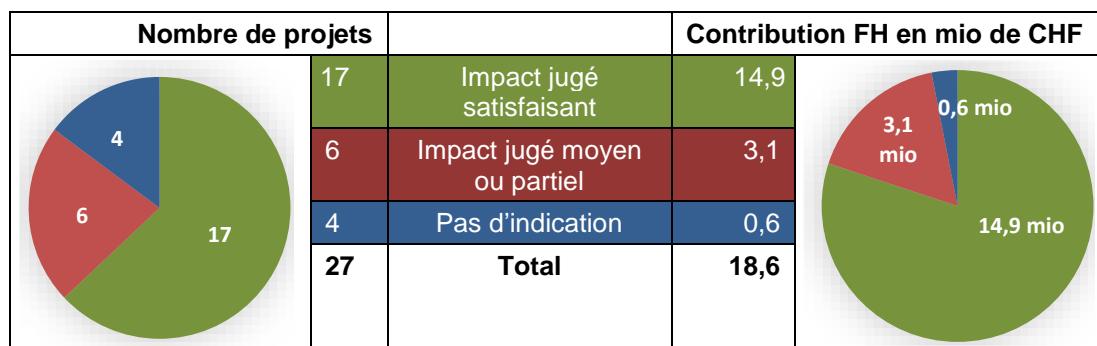
## b) Impact

Le suivi des projets validés au moyen des rapports permet à la Fondation humanitaire de savoir précisément où, quand et comment sont employés les fonds alloués. Elle peut rendre compte en détail des groupes cibles, des champs d'action et de la région bénéficiaire de chacun des projets soutenus, ainsi que des montants engagés dans ce cadre. Cependant, cela ne donne que la mesure de l'extrant (*output*) de la Fondation. Il est en effet beaucoup plus difficile de se prononcer sur l'impact des fonds investis.

Il convient à cet égard de distinguer l'impact de chacun des projets financés de l'impact global de l'activité allocative de la Fondation humanitaire. Ce dernier n'est pas mesuré en tant que tel, étant donné que la Fondation n'a pas d'objectifs d'impact propres auxquels les initiatives financées devraient s'arrimer. Les champs d'action définissent des domaines thématiques et ne sont pas déclinés en objectifs d'impact. Cela laisse aux organisations de la CRS responsables de projet toute latitude pour fixer, dans les limites des champs d'action, leurs propres objectifs et critères d'évaluation. La Fondation humanitaire exige cependant que chaque demande de financement soit assortie d'un concept d'évaluation. Par ailleurs, des considérations sur l'utilité ou l'impact, sous la forme d'une évaluation ou d'une réflexion personnelle, sont attendues dans le rapport final. La Fondation peut ainsi garantir que chaque projet vise un impact et qu'il en rend compte. Des déclarations générales ne peuvent être faites que sur la base de l'auto-évaluation de l'impact, c'est-à-dire sur le nombre de projets dont l'impact est jugé satisfaisant, moyen ou mauvais ou ne peut faire l'objet d'une appréciation.

En 2020, 27 rapports finaux ont été soumis sur des projets achevés, soutenus à hauteur de 18,6 mio de CHF par la Fondation humanitaire. Sur ce chiffre, 17 projets (14,9 mio) faisaient état d'une réalisation des objectifs d'impact satisfaisante pour les bénéficiaires finaux et six (3,1 mio) d'une réalisation moyenne ou partielle. Les quatre derniers (0,6 mio) sont des projets ayant un impact très indirect dans le domaine de la formation, dont le bénéfice humanitaire ne peut guère être quantifié pour le groupe cible. Ils n'ont pas fait l'objet d'une auto-évaluation.

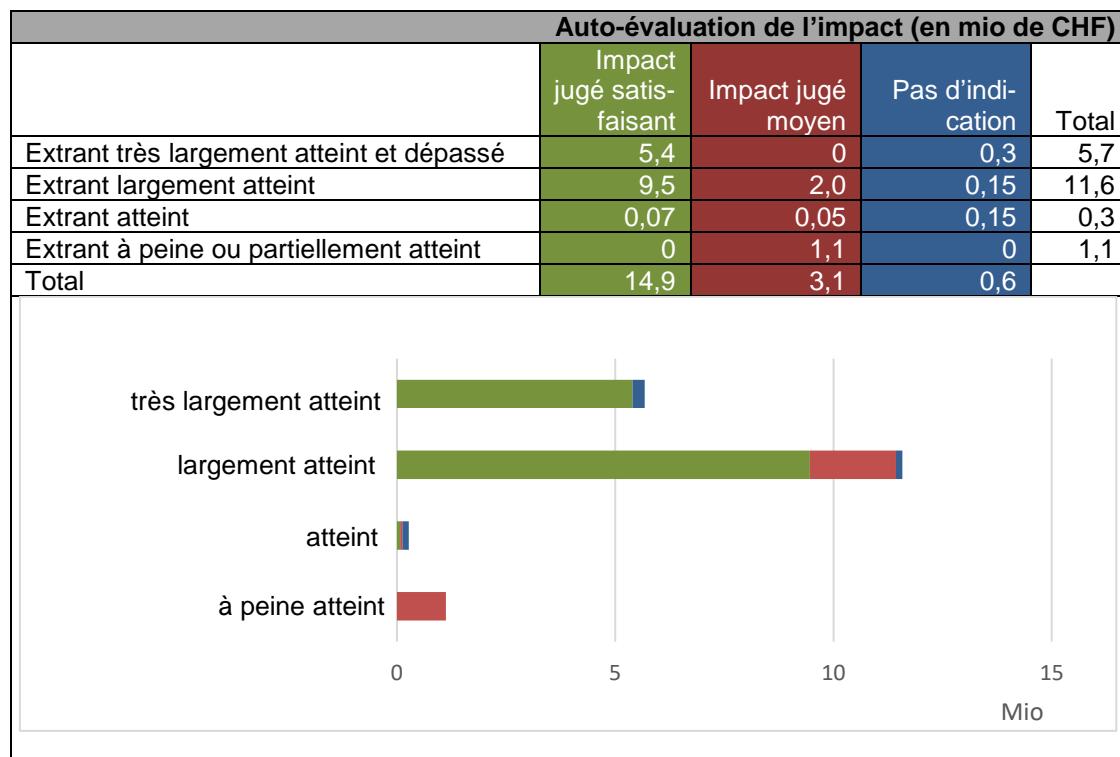
### Auto-évaluation de l'impact des projets clos



L'auto-évaluation de l'impact par les responsables de projet peut être mise en relation avec le degré de mise en œuvre des activités planifiées (extrant).

Parmi les 27 projets, neuf ont très largement atteint leurs objectifs d'extrant voire les ont dépassés (5,7 mio de CHF), sept affichant un impact jugé satisfaisant (5,4 mio) et deux ne fournissant pas d'indication à ce sujet (0,3 mio). Treize projets ont largement atteint leurs objectifs d'extrant (11,6 mio de CHF), neuf avec un impact considéré satisfaisant (9,5 mio), trois moyen (2 mio) et un ne fournissant pas d'indication (0,15 mio). Trois projets ont atteint leurs objectifs d'extrant (0,3 mio de CHF), avec un impact estimé satisfaisant dans un cas, moyen dans un autre et sans indication pour le dernier. Enfin, deux projets ont à peine ou partiellement atteint leurs objectifs d'extrant (1,1 mio de CHF), avec dans les deux cas un impact jugé moyen.

#### Auto-évaluation de l'impact après réalisation des objectifs en termes d'extrant



### **3. Détail des projets financés**

En 2020, la Fondation humanitaire a suivi 60 initiatives en cours (projets, programmes et contribution fixe au titre des activités dirigeantes et institutionnelles), qu'elle a financées à hauteur de 21,61 mio de CHF au total, dont 7,25 mio de CHF provenaient de dotations extraordinaires sur le capital libre (Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger, fonds de solidarité, fonds libre «Mise en œuvre de la Stratégie 2020», fonds libre «Projets spéciaux CRS»).

Bon nombre de projets soutenus par la Fondation humanitaire ont été affectés par la pandémie de coronavirus, soit que le groupe cible ait été touché par le virus et/ou concerné par les mesures des autorités, soit qu'ils n'aient pas pu du fait de la situation être mis en œuvre dans toute leur étendue ou selon les modalités prévues. Des cours ont été annulés, des bénévoles n'ont pas pu intervenir et des collaborateurs ont assumé spontanément de nouvelles tâches pour répondre aux besoins actuels. La Fondation humanitaire a soutenu les organisations responsables des projets en adaptant les exigences en matière de rapport et en considérant avec bienveillance les modifications de projet et les retards. Dans certains cas, les tranches annuelles ont été versées avant que les rapports sur l'exercice écoulé n'aient été déposés, afin d'éviter des difficultés de trésorerie.

#### **3.1. Projets en Suisse**

En Suisse, la Fondation humanitaire finance des projets de la CRS au niveau national, des AC CR, des organisations de sauvetage de la Croix-Rouge ainsi que de Transfusion CRS Suisse dans les trois champs d'action de la Stratégie 2030 de la CRS: Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe, Santé et soutien au quotidien et Intégration et migration. S'y ajoutent des tâches transversales, qui renvoient à des compétences, des ressources et des conditions qui sont centrales pour plusieurs organisations et champs d'action, et enfin les grands axes traditionnels tels que la formation, les activités de jeunesse et le bénévolat, mais aussi des évolutions récentes, notamment dans le domaine de la transition numérique.

## a) Les projets en Suisse en chiffres

Les projets en Suisse en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 2020
<b>Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe</b>		<b>2 873 738</b>	<b>1 395 621</b>
• Plan-cadre d'ens. axé sur les compétences	2015-21	520 343	0
• ASS – augmentation revenus liés aux prest.	2016-20	382 595	146 821
• SSS – soutien à court terme	2019-21	374 000	187 200
• REDOG – mise en place collecte de fonds	2018-21	300 000	0
• SSS – contribution aux Recommandations internationales en matière de 1 <sup>ers</sup> secours et de réanimation de la Fédération	2019-20	96 800	61 600
• SSS – Ask the lifesaving network	2020-22	200 000	0
<b>Nouvellement approuvés en 2020</b>			
• Contribution au programme SuReKa	2020	1 000 000	1 000 000
<b>Santé et soutien au quotidien</b>		<b>70 332 966</b>	<b>4 542 562</b>
• AIDE	2013-20	7 909 553	651 686
• Structure de jour à Frick (AG)	2020-22	130 000	30 000
• Garde d'enfants à domicile (GED)	2003-27	30 450 000	900 000
• Projet stratégique Aide aux familles	2017-23	3 950 000	120 000
• Projet stratégique Santé	2018-22	2 630 000	1 141 895
• Gravita	2015-21	2 100 275	100 000
• Fonds de solidarité	2004-23	15 500 000	650 000
• LIVES for BLOOD	2018-21	241 500	0
• Help for vulnerable patients T-CH	2018-20	203 550	106 950
• BioCAP T-CH	2020-23	1 037 300	0
<b>Rallonges budgétaires approuvées en 2020</b>			
• Meditrina ZH	2010-20	1 995 834	189 750
• Rallonge budgétaire Meditrina	2021-23	450 000	0
• e-mental-health pour réfugiés traumatisés	2019-20	343 275	260 475
• Rallonge budgétaire e-mental health	2021-23	2 316 031	0
• Sang exempt de VHE	2019-20	146 050	70 150
• Complément budgét. Sang exempt de VHE	2020	161 659	161 659
<b>Nouvellement approuvés en 2020</b>			
• Présence Seniors CRG	2020-23	484 510	159 997
• Séroprévalence SARS-CoV-2	2021	283 429	0
<b>Intégration et migration</b>		<b>6 219 416</b>	<b>933 040</b>
• Eins zu Eins Plus (BS)	2016-22	213 800	43 000
• Projet mentorat Perspektive Arbeit (ZH)	2019-21	653 808	217 855
• SOMENTI (SH)	2020-21	50 000	30 000
• Appui scolaire pour familles défavorisées (AG)	2018-20	53 859	19 487
• Bewegung und Begegnung (AG)	2019-21	117 835	38 004

• Permanence d'accueil social (GE)	2013-21	829 200	0
• Aide aux enfants défavorisés (GE)	2015-21	390 800	41 920
• Infobus (SO)	2019-22	211 468	53 745
• Allemand deuxième langue dans les soins (SH)	2019-23	207 479	45 657
• Animation du Jardin des Capucins (FR)	2020-22	70 200	23 400
• Compétence transculturelle OM CR	2017-21	275 310	64 745
• Infobox Migration	2019-22	577 946	55 477
• Migration et bénévolat	2019-22	376 543	0
• Récolte de données <i>ante mortem</i>	2018-21	905 625	258 750
<b>Rallonges budgétaires approuvées en 2020</b>			
• SALUTE (BL)	2016-20	215 300	41 000
• Rallonge budgétaire SALUTE	2021-23	300 000	0
• Centre de formation (FR)	2017-19	380 000	0
• Rallonge budgétaire Centre de formation	2021-22	100 000	0
<b>Nouvellement approuvés en 2020</b>			
• Seniors et nouvelles technologies (BS)	2021-23	140 243	0
• Ouverture transculturelle service de visite (BS)	2021-23	150 000	0
<b>Tâches d'ordre supérieur et thèmes transversaux</b>		<b>5 953 320</b>	<b>1 083 599</b>
• Projet stratégique Avenir Formation	2017-20	3 420 000	434 539
• Numérisation coordination de bénévoles	2019-21	936 100	0
• Développement et transformation numériques	2019-21	1 541 000	621 000
• Projet Volontaires Jeunesse (GE)	2020-21	56 220	28 060

## b) Recherche, sauvetage et aide en cas de catastrophe

### SSS – Plan-cadre d'enseignement axé sur les compétences

Nombre de personnes évoluent en milieu aquatique dans le cadre de multiples activités. Le projet «Plan-cadre d'enseignement axé sur les compétences» de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) vise à créer des conditions d'offres de formation aussi ciblées que possible en vue de la prévention des noyades et du sauvetage aquatique.

Avant le début de la pandémie et pendant l'été 2020, plusieurs cours pilotes adaptés aux groupes cibles ont été organisés pour les personnes investies d'un mandat de surveillance (futur-e enseignant-e ou moniteur/-trice J+S), en collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSPO) et plusieurs hautes écoles pédagogiques. La crise et des changements de personnel ont empêché tout progrès notable dans l'élaboration du plan-cadre en lui-même.

### ASS – augmentation des revenus liés aux prestations

Gage d'un renforcement de la présence des samaritains, ce projet de communication de l'ASS vise à accroître le nombre de participants aux cours, de services sanitaires et de membres actifs. Plus la maîtrise des premiers secours est diffusée, mieux les urgences pourront être prises en charge.

Le grand projet partiel «Refonte de l'extranet» a pu être lancé en 2020. A la fin de l'année, le contenu et les fonctions de l'extranet existant avaient été analysés et, dans le cadre de plusieurs ateliers, l'équipe de projet avait défini les exigences auxquelles devrait répondre le nouveau réseau et les avaient soumises à l'examen d'un groupe témoin constitué de membres de la Direction, du Comité central et des associations cantonales.

#### Soutien à court terme à l'ASS

L'ASS se relève d'une période difficile. En 2018, un vaste processus a été engagé en vue de son repositionnement. Une mission et une vision nouvelles ont été adoptées par l'Assemblée des délégués 2019 et servent de base à la formulation de la stratégie 2021-24. La Fondation humanitaire soutient le processus en débloquant les fonds nécessaires à l'embauche d'un gérant par intérim pour cette période, afin que le directeur de l'ASS puisse se consacrer en priorité au chantier stratégique et aux réformes requises.

Dès septembre 2019, le poste de gérant par intérim a été pourvu. Le directeur a ainsi été rapidement délesté et l'équipe du secrétariat épaulée. En 2020, les travaux engagés l'année précédente ont été poursuivis et la réorganisation du secrétariat de l'ASS lancée. A la suite d'un décès, le gérant par intérim a aussi repris la direction du service Business et services, ainsi que des services Informatique et Administration.

#### REDOG – mise en place d'un dispositif de collecte de fonds

La Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) forme et déploie des équipes cynotechniques en vue de la recherche de personnes ensevelies ou disparues. L'organisation étant arrivée aux limites de ses capacités de gestion honorifique, il est prévu de la doter au cours des années 2018-2020 d'une direction et d'une levée de fonds professionnelles.

En 2020, malgré les difficultés économiques dues à la pandémie, REDOG est parvenue à prolonger de deux ans son partenariat avec deux importantes fondations. La collaboration avec la Chaîne suisse de sauvetage (DDC) a été renouvelée pour quatre années. Un partenariat avec une entreprise privée a pu être mis sur pied, et quatre nouvelles fondations se sont engagées à financer des projets. Le nombre de marraines et de parrains de chiens de sauvetage a légèrement augmenté. Seul bémol, les dons ont reculé malgré le lancement d'un appel à la générosité. Enfin, la direction a élaboré une planification financière à long terme, qui garantit le financement de l'association pour les trois ans à venir.

#### SSS – contribution aux Recommandations internationales en matière de 1<sup>ers</sup> secours et de réanimation de la Fédération

A travers une contribution active à la genèse des Recommandations internationales 2020 en matière de premiers secours et de réanimation, la SSS et l'ASS souhaitent se doter des compétences que requiert une activité fondée sur la preuve ainsi que du savoir nécessaire à la diffusion de compétences en premiers secours et en prévention de la noyade. Initié par la SSS, l'élargissement de ce référentiel à la question de la prévention des noyades vise à contribuer à la réduction de ce type d'accidents à travers le monde.

En 2020, les spécialistes de l'ASS et de la SSS ont continué à participer à

l'élaboration des Recommandations, lesquelles seront publiées au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, et non au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, la pandémie ayant imposé un ajustement du mode de travail et du calendrier.

#### SSS – Ask the lifesaving network

Au sein de la SSS, sauvetage aquatique et prévention des noyades mobilisent un grand nombre de personnes dotées de diverses compétences et connaissances techniques. Il s'agit d'assurer le partage de cette «intelligence collective» par un réseau autodidacte pris en charge par un logiciel spécifique. Des bénévoles et intervenants employés par la SSS pourront ainsi mutualiser leur savoir et échanger les uns avec les autres. Ils auront accès en tout temps aux informations et connaissances utiles à leur activité. La charge de travail induite par le traitement de questions internes récurrentes s'en trouvera ainsi réduite. Prévu en 2020, le lancement du projet a dû être reporté, le fabricant du logiciel initialement sélectionné s'étant retiré en début d'année pour cause de réorientation stratégique. L'évaluation d'autres programmes a été retardée par l'arrivée de la pandémie. Le lancement du projet est désormais agendé pour 2021.

#### Contribution au programme SuReKa (nouvell. approuvé en 2020)

Comme l'explique le point 2.1 c), la volonté de la CRS et de la Fondation humanitaire de financer conjointement des tâches d'ordre supérieur dans le domaine de la recherche, du sauvetage et de l'aide en cas de catastrophe a débouché sur une contribution au programme SuReKa. Un premier versement a déjà eu lieu dès 2020 malgré l'absence de formalisation écrite, les tâches prises en charge étant essentielles en période de pandémie.

En 2020, la «gestion des situations sortant de l'ordinaire» lancée l'année précédente a été mise à l'épreuve du feu. Grâce à l'activation de la task force et de l'état-major de la CRS, beaucoup d'activités liées à la pandémie ont pu être coordonnées au niveau du Siège de la CRS. Dans le cadre de plus de 170 projets, des offres régulières ont été adaptées à la situation et de nouvelles prestations créées: durant la première vague, quelque 11 000 personnes ont perçu une aide financière immédiate, 11 000 livraisons de courses ont été réalisées pour environ 4000 bénéficiaires et 30 000 trajets ont été assurés par le service des transports. Les membres du Service Croix-Rouge ont soutenu l'armée et les institutions civiles dans le cadre du service d'appui. Grâce aux prestations de base des organisations de sauvetage de la Croix-Rouge, les samaritain-e-s et secouristes ont pu intervenir dans différents centres de dépistage.

#### **c) Santé et soutien au quotidien**

##### Projet AIDE

Les AC CR consolident les offres d'aide aux personnes âgées dans quatre domaines (aide aux personnes soignant un proche atteint de démence, service de visite et d'accompagnement bénévole, ouverture de permanences, création d'une offre de conseil de proximité). Il s'agit en outre de mettre sur pied une plateforme nationale de promotion de l'ensemble de l'offre. Au total, 49 projets partiels ont été cofinancés et réalisés dans ce cadre au sein des AC CR.

Bouclé en 2020, le projet mis en œuvre dans 21 AC CR a ainsi donné lieu au

développement de seize services d'aide aux personnes s'occupant d'un proche atteint de démence, vingt services de visite et d'accompagnement / soins palliatifs assurés par des bénévoles et treize nouvelles offres de conseil dédiées aux proches aidants. De plus, le site trilingue de la CRS <https://proche-aidant.redcross.ch> a pu être lancé, après une refonte complète avec le concours actif du groupe cible. Il propose des conseils et un accompagnement sur les questions du doute, de la responsabilité, des offres de relais, du financement ainsi que de la fin de vie et du deuil.

#### Présence Croix-Rouge (Croix-Rouge genevoise) (nouvellement approuvé en 2020)

La Croix-Rouge genevoise (CRG) envisage la création d'un service d'accompagnement à domicile ponctuel, avec pour double objectif le maintien des personnes âgées ou dépendantes à domicile et la fourniture d'un soutien aux proches aidants. S'il est ouvert à toutes les personnes atteintes dans leur santé, quel que soit leur âge, ce service s'adresse avant tout aux seniors, qui représentent plus de 90% du groupe cible. Après le renvoi pour remaniement de la demande déposée en 2019, la CRG a rapidement pris contact avec Alzheimer Genève, l'institution genevoise de maintien à domicile IMAD, Pro Senectute Genève et Pro Infirmis dans le but de renforcer la collaboration avec ces institutions. Après avoir été adaptée et redimensionnée à la baisse, l'offre a été approuvée dans son intégralité en 2020.

#### Structure de jour à Frick (CRS Canton d'Argovie)

La structure gérée par la Croix-Rouge argovienne à Frick offre un accueil adapté, certains jours de la semaine, à 60 personnes âgées et atteintes de démence. Les bénéficiaires ont accès à diverses activités telles qu'entraînement de la mémoire, cuisine, chant et jeux. Une prestation également utile à des proches souvent très sollicités par la prise en charge d'une personne dépendante et qui bénéficient ainsi d'un répit.

Malgré la pandémie, la structure est restée ouverte la plupart du temps, mais en restreignant ses capacités d'accueil. En temps de crise précisément, il est capital d'offrir cette bouffée d'air aux proches aidants. Les personnes atteintes de démence notamment ont impérativement besoin que leurs journées soient structurées. Un dispositif pilote avec des horaires d'ouverture élargis un jour par semaine a fait ses preuves. Il est prévu de l'étendre à d'autres jours de la semaine après les vacances d'été 2021.

#### Garde d'enfants à domicile (GED)

La GED est une prestation d'aide des AC CR en faveur des familles. Elle consiste à dépêcher le plus vite possible au domicile familial une garde qualifiée qui s'occupe de l'enfant malade lorsque ses parents doivent travailler. Des enfants bien portants de parents malades sont également pris en charge. La prestation s'adresse avant tout aux familles en proie à une situation d'urgence, en particulier à celles cumulant les difficultés. L'intérêt de l'enfant est toujours prioritaire. La GED est financée depuis 2003 par la Fondation humanitaire; il s'agit du soutien le plus ancien et le plus important de l'institution.

En 2020, malgré des obstacles considérables dus à la pandémie, quelque 106 500 heures de garde ont été assurées (contre 125 765 heures en 2019). Le Siège de la CRS a appuyé les AC CR en mettant à leur disposition un plan

de protection GED spécifique, du matériel de protection gratuit pour les gardes d'enfants et des moyens financiers supplémentaires. Un premier projet des orientations du plan directeur GED 2022-2027 a été soumis à la Conférence nationale des directrices et directeurs des associations cantonales Croix-Rouge (CDAC) pour consultation.

#### Projet stratégique Aide aux familles

Le projet Aide aux familles est financé sur le fonds libre destiné à la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Il vise à étendre les offres des AC CR à l'intention des familles vulnérables. Sur la base des besoins de ce groupe cible ainsi que des expériences et compétences des AC CR, le développement de la GED et l'accompagnement à la parentalité sont prioritaires.

En 2020, trois nouveaux projets de mise en œuvre des AC CR ont été lancés, ce qui porte à seize le nombre total de projets soutenus. Mais la crise du coronavirus a pesé sur la réalisation des objectifs, car beaucoup de prestations n'ont pas pu être fournies comme prévu du fait des mesures de protection, et la demande émanant des familles a diminué. Néanmoins, certaines AC CR sont parvenues à atteindre leurs objectifs, soit qu'elles aient bénéficié de renforts bénévoles, soit que le canton n'ait été touché qu'à la marge par le virus.

#### Projet stratégique Santé

Le projet stratégique Santé est également financé sur le fonds libre destiné à la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Cette vaste entreprise prévoit une réflexion sur les orientations et priorités de la CRS en matière de santé et une redéfinition de celles-ci en vue de renforcer le domaine d'activités clés Santé. Le but premier consiste à améliorer la santé des individus et à compléter le système de santé publique. Le projet, qui comporte quatre domaines d'action, est mis en œuvre dans le cadre de projets individuels des organisations de la CRS.

Les dernières demandes ont été soumises en 2020, la seconde échéance de dépôt, fixée à fin août, ayant été repoussée au 31 octobre à cause de la crise. Onze nouveaux projets ont été validés, dont deux émanant d'une organisation de sauvetage et de Transfusion CRS Suisse. Trois demandes ont en outre été présentées par plusieurs organisations de la CRS en partenariat, ce qui va favoriser les synergies au sein de cette dernière. Au total, ce sont 24 projets qui seront soutenus d'ici à fin 2022 dans le cadre de ce dispositif stratégique.

#### Permanence médicale Meditrina (CRS Canton de Zurich) (rallonge budgétaire approuvée en 2020)

«Meditrina» est une permanence médicale pour les sans-papiers gérée par la Croix-Rouge zurichoise. Elle assure la prise en charge médicale de base de personnes qui séjournent irrégulièrement en Suisse et qui n'ont pas d'assurance maladie, adresse si nécessaire ces dernières aux médecins de son réseau et veille à faciliter leur accès aux services de santé publique.

Le travail de Meditrina a été très marqué par la pandémie de Covid-19 en 2020. Des tests PCR ont pu être proposés dès le mois de mars et, à la fin de l'année, 150 environ avaient été pratiqués. Parmi les rares cas détectés, la plupart ont présenté une forme modérée. Au total, 433 personnes ont été re-

çues dans le cadre de 1613 consultations. Les discussions avec les représentant-e-s de la Ville de Zurich au sujet d'un financement futur de la permanence se sont poursuivies et devraient déboucher sur la conclusion d'une convention de prestations courant 2021.

#### Gravita (CRS Canton de Saint-Gall)

Destinée à dispenser une prise en charge globale à des migrants et à des réfugiés traumatisés, Gravita est rattachée au dispositif d'intégration du canton de Saint-Gall et de ses communes. Sa démarche thérapeutique est fondée sur les derniers enseignements de la recherche sur le cerveau et le stress.

En 2020, la crise du coronavirus a frappé Gravita de plein fouet. Pendant le semi-confinement, seul-e-s les patient-e-s déjà en traitement ont bénéficié d'un suivi psychothérapeutique à distance et au sein de la structure de jour. Cette dernière a vu sa fréquentation remonter à partir de l'été. D'un point de vue financier, l'inscription de Gravita au catalogue des mesures d'intégration du canton de Saint-Gall a été un grand succès, le canton et ses communes participant désormais davantage aux coûts. Le déficit n'en demeure pas moins élevé, de sorte que Gravita reste tributaire de sources de financement supplémentaires.

#### e-mental health pour réfugiés traumatisés (rallonge budgétaire approuvée en 2020)

Le projet «e-mental health» consiste à développer des solutions numériques assurant aux réfugiés traumatisés un accès facile, bon marché et à distance par smartphone et Internet à des informations, des modalités d'auto-prise en charge et des offres thérapeutiques basées sur le Web propres à les aider à gérer leurs séquelles traumatiques.

Dans une large mesure, le projet a pu être mis en œuvre comme prévu en 2020, malgré la pandémie. Il s'agissait avant tout de réaliser une analyse des besoins dans le domaine de l'offre numérique en matière de santé psychique à l'intention des réfugiés. Le travail a pris la forme d'échanges au sein de deux groupes de discussion, de 26 entretiens individuels avec des spécialistes et de douze autres avec des réfugié-e-s. Sur cette base, un premier module d'intervention a été réalisé et discuté en détail avec un groupe d'utilisateurs constitué de neuf réfugiés syriens très engagés. La phase de conception 2019-2020 est ainsi achevée et le financement de celle de mise en œuvre 2021-2023 a été approuvé par la Fondation humanitaire en 2020.

#### Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité vise à atténuer à travers une aide financière la détresse de personnes contaminées lors de transfusions sanguines. Expression de la sympathie de la CRS, il est alimenté par la Fondation humanitaire sous la forme d'une contribution annuelle.

En 2020, un montant total de 490 000 CHF a été versé à 25 personnes infectées par des produits sanguins ou des médicaments du Laboratoire central (aujourd'hui CSL Behring AG) et à trois autres personnes contaminées par des produits sanguins de Transfusion CRS Suisse, contribuant à soulager les difficultés financières de 26 patients porteurs du VIH et de leurs proches ainsi que de deux patients hépatiques.

### LIVES for BLOOD

A travers l'étude «LIVES for BLOOD», Transfusion CRS Suisse cherche à mieux maîtriser le risque de transmission transfusionnelle du virus de l'hépatite B (VHB). Le diagnostic biologique actuel doit être élargi grâce à la détermination de la réponse immunitaire cellulaire spécifique au VHB.

En 2020, l'étape 4 (validation I de la méthode) a été atteinte comme prévu, deux méthodes différentes ayant de surcroît été comparées. La sélectivité, qui exprime le rapport entre le signal mesuré chez des personnes infectées par le virus de l'hépatite B et celui observable chez des sujets sains, a pu être optimisée. Au-delà du projet, il a été possible d'appliquer la méthode avec succès à la détermination de la mémoire immunitaire après une infection par le SARS-CoV-2.

### Help for vulnerable patients

Au cours des dernières années, le virus de l'hépatite E (VHE) s'est érigé en préoccupation majeure au regard de la sécurité transfusionnelle. Il constitue une menace notamment pour les patients vulnérables, personnes immunodéprimées en tête. L'étude «Help for vulnerable patients» vise à établir la réalité et l'ampleur du danger auquel des produits sanguins contaminés par le VHE exposent des receveurs de greffe sous immunosupresseurs.

Fin décembre 2020, des tests de détection des anticorps anti-VHE et de l'ARN du VHE avaient été pratiqués sur tous les échantillons fournis par les cinq hôpitaux universitaires et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall. Des échantillons intermédiaires ont ensuite été recueillis auprès de 74 patients présentant un résultat positif et 71 d'entre eux ont été examinés. Si la séroprévalence (présence d'anticorps) chez les patients transplantés est approximativement la même que chez les donneurs de sang ou que dans la population générale, l'incidence (infection active ou chronique) est, elle, plus de dix fois supérieure chez les transplantés que chez les donneurs.

### Sang exempt de VHE (complément budgétaire approuvé en 2020)

L'étude «Sang exempt de VHE» visait à établir chez les donneurs de sang la prévalence d'une infection aiguë par le VHE potentiellement transmissible afin d'orienter la stratégie relative au futur dépistage. Or la recherche du VHE a depuis été rendue obligatoire pour l'ensemble des produits sanguins. Toutefois, comme ce dépistage n'est pris en compte dans le prix officiel des produits sanguins que depuis 2021, le Conseil de fondation a approuvé une demande de complément budgétaire en 2020 pour couvrir les coûts échus cette même année.

La période d'enregistrement de deux ans (1.10.2018 – 30.9.2020) est terminée. Au total, 129 personnes porteuses de l'ARN du VHE ont été identifiées dans le pool des donneurs suisses, après analyse de leur prélèvement (X) conformément au protocole. Ce sont ces personnes qui feront l'objet des prochaines analyses. A ce jour, les échantillons de suivi (X+1) de 68 donneurs (52,7%) ont pu être collectés et examinés.

### BioCAP

Le projet tend à long terme à assurer des conditions de transfusion des concentrés plaquettaires à la fois plus sûres pour le patient et cliniquement plus

efficaces. L'étude en cours vise à vérifier in vitro la fonctionnalité, la viabilité cellulaire et la conservation des thrombocytes après biotinylation et entreposage à froid (4 °C au lieu de 22 °C). Au cas où l'examen donnerait des résultats positifs, le nouveau produit plaquettaire fera l'objet d'une étude clinique. En 2020, le travail a surtout été axé sur la biotinylation des thrombocytes et sur leurs propriétés biologiques. Plusieurs stratégies ont été étudiées et deux types de préparation donnent des résultats prometteurs. Les documents de demande d'autorisation ont été remis à la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain vaudoise (CER-VD).

**Etude de séroprévalence du SARS-CoV2 chez les donneurs de sang**  
(nouvell. approuvé en 2020)

Le Conseil de fondation vient d'autoriser une étude de plus d'un an de Transfusion CRS Suisse consacrée à l'immunité collective contre le SARS-CoV-2 chez les donneurs de sang. Elle permet des conclusions significatives sur leur santé et sur la sécurité des activités de Transfusion CRS Suisse. Le risque d'infection au cours du don peut être estimé plus précisément. Ces données constituent également une bonne base pour la collecte de plasma à des fins thérapeutiques et permettent de mieux évaluer la situation de la population au regard de son immunité contre le SARS CoV-2.

**d) Intégration et migration**

Pour favoriser l'intégration sociale, des «offres de tandem» sont proposées dans différents cantons. Elles consistent à faire bénéficier une personne ou une famille du soutien d'un-e accompagnant-e bénévole ou employé-e.

**Eins zu Eins Plus (CRS Canton de Bâle)**

Destinée à l'origine aux réfugiés, l'offre «Eins zu Eins Plus» de l'AC CR bâloise est élargie à toutes les personnes en proie à des difficultés dans leur quotidien. En 2020, malgré la crise du coronavirus, le nombre de bénéficiaires a été supérieur à celui des années précédentes, du fait notamment de la reprise par l'AC CR de la direction du service «Koordinationsstelle Freiwillige für Flüchtlinge». En 2020, 232 tandems ont été suivis dans le domaine de la migration et 101 autres créés. Au sortir du semi-confinement, le besoin de s'investir dans une activité porteuse de sens s'est traduit par une hausse des demandes de la part des bénévoles, laquelle a permis de développer les prestations d'accompagnement au second semestre.

**Seniors et nouvelles technologies (CRS Canton de Bâle) (nouvell. approuvé en 2020)**

Dans le cadre de ce projet, de jeunes bénévoles ayant grandi avec le numérique aident des seniors à utiliser leurs propres appareils électroniques. L'objectif à long terme est de permettre aux aînés d'accéder au monde numérique et ainsi de renforcer la cohésion sociale, de briser l'isolement des personnes âgées et de réduire la fracture numérique.

#### Projet mentorat Perspektive Arbeit (CRS Canton de Zurich)

Le projet «Perspektive Arbeit» de l'AC CR zurichoise consiste pour des mentors bénévoles à dispenser un soutien pratique à la recherche de formation et d'emploi à des réfugiés reconnus ou admis à titre provisoire. Outre la relation d'aide, l'établissement d'une compréhension réciproque revêt une grande importance. Les tandems se rencontrent une fois par semaine pendant un an. En 2020, on a dénombré 95 tandems actifs et 2575 heures de mentorat (2019: 104 tandems et 3927 heures). A cause de la pandémie, le cycle prévu pour avril n'a pas pu être organisé et pendant un certain temps, les tandems déjà existants ont été dans l'impossibilité de se rencontrer en personne ou de façon régulière. Dans la mesure du possible, le contact a été maintenu par téléphone, chat et vidéoconférence.

#### SALUTE – aide à la gestion du quotidien (CRS Canton de Bâle-Campagne) (rallonge budgétaire approuvée en 2020)

Le projet «SALUTE – aide à la gestion du quotidien» vise des personnes vulnérables, migrantes ou non, en proie à des difficultés sociales ou à des crises personnelles. Des bénévoles les accompagnent et les aident à acquérir une autonomie au quotidien.

2020 aura été une année éprouvante. La situation induite par la pandémie a ébranlé les bénévoles autant que les réfugiés. Au printemps, les rencontres physiques ont été suspendues pendant deux mois pour protéger toutes les personnes impliquées. Certains bénévoles ont entretenu le contact par téléphone ou par voie numérique. D'autres ont fait preuve de créativité, par exemple en déposant de petits exercices d'allemand dans les boîtes aux lettres. Au second semestre, bénévoles et bénéficiaires se sont davantage rencontrés en personne, sous leur propre responsabilité.

#### SOMENTI – mentorat social (CRS Canton de Schaffhouse)

Dans le cadre du projet mentorat social, des bénévoles interviennent auprès de personnes en proie à une crise personnelle, professionnelle ou liée à leur état de santé pour les aider à accéder à des structures sociales, sanitaires ou communautaires. La démarche relève du principe de l'aide à l'autonomie.

La pandémie a considérablement limité les possibilités de mentorat en 2020. Certains bénévoles et bénéficiaires ont gardé le contact grâce au téléphone, au courrier électronique et à la vidéoconférence, un lien particulièrement précieux pendant le semi-confinement pour les personnes en situation de crise. Des bénévoles se sont également engagés dans le service de livraison de courses créé par l'AC CR schaffhousoise pour les personnes en isolement.

#### Appui scolaire pour familles défavorisées (CRS Canton d'Argovie)

Dans le cadre du projet d'aide aux devoirs, des bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) argovienne interviennent pendant leur temps libre auprès d'enfants de familles défavorisées. Le suivi des écoliers se conçoit sur une base régulière et dans la durée. Le recours à la prestation est gratuit.

En 2020, 36 nouveaux appuis scolaires ont été organisés (contre 32 en 2019). Malgré les restrictions imposées pour lutter contre la pandémie, le nombre de

bénévoles et de mises en relation a encore pu être augmenté. Au total, 76 enfants et adolescents ont bénéficié de ce soutien extrascolaire en 2020 (contre 58 en 2019).

#### Bewegung und Begegnung (CRS Canton d'Argovie)

Le projet «Bewegung und Begegnung» de la CRJ argovienne vise à rapprocher des personnes d'horizons différents au travers d'activités intégratrices. Une fois par mois, des après-midi ludiques et sportives sont organisées sur cinq sites en Argovie. Le public cible est composé d'adultes, d'adolescents et d'enfants.

La crise du coronavirus a entraîné plusieurs interruptions et ajustements de ces offres. En 2020, 440 participants ont pris part aux après-midi sportives et ludiques, et quelque 141 bénévoles sont intervenus dans le cadre de 32 rencontres (2019: 825 participants, 61 rencontres).

#### Permanence d'accueil social (Croix-Rouge genevoise)

Depuis toujours, la CRG recueille et assiste des personnes vulnérables et démunies qui se tournent spontanément vers la Croix-Rouge. Le projet Permanence d'accueil social (PAS), qui centralise les offres existantes, répond à des situations de détresse aiguë par des prestations de conseil et de soutien.

La PAS a été très sollicitée en 2020, en premier lieu du fait de la pandémie. Dans ce cadre, la CRG a pu accorder, via le Siège de la CRS, une aide financière immédiate aux personnes dont la situation s'est considérablement détériorée à cause de la crise sanitaire. Entre mai et décembre 2020, elle a traité quelque 3400 demandes individuelles de soutien financier pour une valeur totale de plus de 3 mio de CHF. Cette aide directe a permis aux bénéficiaires de recevoir jusqu'à 1000 CHF par mois pour payer le loyer, les primes d'assurance-maladie ou les factures médicales.

#### Aide aux enfants défavorisés (Croix Rouge genevoise)

Le projet «Aide aux enfants défavorisés» de la CRG regroupe différentes activités en faveur de ce public organisées par le Centre d'intégration culturelle (CIC) et par la CRJ.

Bien que toutes les activités du CIC aient été suspendues entre mars et mai à cause de la pandémie, plus de 3600 enfants (3240 pour le CIC et 360 pour la CRJ) ont profité de cette offre en 2020, au travers notamment des activités du mercredi après-midi, des journées de loisirs, de l'aide aux devoirs et des cours d'initiation au français (2019: environ 3280 enfants).

#### Infobus (CRS Canton de Soleure)

La Croix-Rouge soleuroise s'est dotée d'un dispositif à bas seuil mobile sous la forme d'un véhicule aménagé, qui lui permet d'assurer une présence sur le terrain dans tout le canton. Ce type d'intervention procède d'une volonté de proximité avec la population et d'accès facilité aux personnes vulnérables, défavorisées et socialement isolées. L'Infobus constitue un outil propre à desservir un canton qui présente une grande discontinuité géographique.

En 2020, les interventions prévues lors d'événements et sur les marchés n'ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie. En 2021, le projet doit faire l'objet d'une réorientation tenant compte des contraintes liées à la crise et recentrée sur les personnes très vulnérables réfugiées et issues de la migration.

### Allemand deuxième langue dans les soins (CRS Canton de Schaffhouse)

Le projet de la Croix-Rouge schaffhousoise vise à dispenser à des personnes allophones un bagage qui leur permettra d'être admises à la formation d'auxiliaire de santé CRS (AS CRS). Dans le cadre d'exercices pratiques au chevet de la personne soignée, les participants acquièrent des compétences linguistiques et, grâce à de nouvelles stratégies d'apprentissage et à une assurance renforcée, accroissent leurs chances d'accéder à un emploi dans ce secteur. Malgré les mesures de lutte contre la pandémie, deux cours ont pu être dispensés en 2020 et un troisième a été lancé. Ils se sont déroulés en petits groupes dans le respect des règles d'hygiène, permettant aux participantes allophones d'accéder ensuite à la formation d'auxiliaires de santé CRS. En outre, des mesures ont été prises pour pouvoir faire face à une éventuelle obligation de dispenser les cours en distanciel et un atelier a été organisé pour les enseignantes et les planificatrices d'enseignements en ligne.

### Animation du Jardin des Capucins (Croix-Rouge fribourgeoise)

La paroisse de Bulle-La Tour souhaite ouvrir au public les jardins de l'ancien Couvent des Capucins à Bulle, jusque-là inaccessibles, et charger la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) de l'animation. Des activités destinées à promouvoir la cohésion sociale et la conscience environnementale sont prévues. L'infrastructure est fournie gratuitement.

Malgré la pandémie, le projet a pu être mis sur pied en 2020. Pénalisé avant tout de mars à mai par l'interdiction des rassemblements, il a survécu sous la forme d'activités de jardinage en petits groupes. L'assouplissement des mesures à partir de juin a permis à jusqu'à parfois 60 personnes par semaine de s'adonner ensemble à cette occupation le mardi après-midi. La CRF a pu organiser une soirée de contes et quelques cours consacrés aux techniques de jardinage. Les autres manifestations prévues ont dû être annulées.

### Centre de formation (Croix-Rouge fribourgeoise)

Le bénévolat joue un rôle important en matière de migration / d'intégration. La CRF a ouvert un centre de formation à l'intention des bénévoles qui interviennent auprès de la population migrante pour lui enseigner le français et l'allemand. Il s'agit de leur proposer un encadrement et une formation de qualité, répondant à leurs besoins spécifiques et tenant compte à la fois de leurs ressources et de leurs limites en tant que bénévoles. Après la phase de lancement de 2017 à 2019, la Fondation humanitaire a renouvelé son soutien au Centre de formation pour les années 2021 et 2022.

En 2020, la pandémie a entraîné un net ralentissement des activités du centre. Les formations prévues et les interventions des conseillers andragogiques ont dû être limitées. Néanmoins, le maintien du contact avec les formateurs/-trices bénévoles a fait l'objet d'efforts particuliers. Durant l'année sous revue, le canton de Fribourg a octroyé une enveloppe supplémentaire de 70 000 CHF au Centre de formation, dispensant la Fondation de verser une contribution.

### Ouverture transculturelle du service de visite (CRS Canton de Bâle) (nouvell. approuvé en 2020)

La Croix-Rouge bâloise veut élargir l'offre de son service de visite et d'accompagnement en se concentrant sur les personnes issues de la migration, qu'il s'agisse des seniors bénéficiaires ou des intervenants bénévoles. Au vu de la difficulté d'atteindre le groupe cible, il a été décidé de mettre sur pied un réseau de médiateurs culturels et de personnes clés. Faisant référence, le projet doit servir de fondement à l'ouverture transculturelle d'autres prestations d'aide.

### Compétence transculturelle pour collaborateurs et bénévoles

Le projet «Compétence transculturelle pour collaborateurs et bénévoles des organisations membres de la Croix-Rouge suisse» procède de la volonté du Siège de la CRS de diffuser l'approche de la compétence transculturelle (CTC) à l'échelle régionale. Il s'agit d'offres destinées soit directement au personnel et aux bénévoles soit aux formateurs/-trices des organisations.

En 2020, l'AC CR lucernoise a lancé le processus de diffusion CTC, tandis que l'AC CR soleuroise commençait à former ses collaborateurs et bénévoles. La Croix-Rouge vaudoise intègre son offre «vivre la diversité» dans le processus, et la Croix-Rouge tessinoise va continuer à développer elle-même son très opérationnel programme en matière de compétence transculturelle et de traumatismes et à le proposer de façon autonome. Malgré la pandémie, trois des six formations prévues ont pu avoir lieu.

### Infobox Migration

Les bénévoles qui interviennent auprès de migrants ou de réfugiés sont confrontés à des situations, des questions et des sujets difficiles. Ils ont besoin d'accéder facilement à des informations actuelles et fiables ainsi qu'à des possibilités d'échanges et de formation. Le Siège de la CRS entend aider les bénévoles, les instances coordinatrices ainsi que les organisations et les autorités opérant dans le domaine de l'asile et de la migration à travers une plate-forme en ligne.

Programmée par la CRS en interne en 2019, la plateforme Infobox Migration a vu son lancement, initialement prévu pour avril 2020, repoussé à cause de la pandémie. Le projet a été suspendu pour six mois, les ressources en personnel ayant été affectées ailleurs. Un prélancement auprès d'un public restreint s'est déroulé fin octobre 2020.

### Migration et bénévolat

L'étude du Siège de la CRS se penche sur le phénomène du bénévolat par les migrants depuis une perspective de recherche orientée action.

Après la revue de la littérature et le regroupement des groupes de suivi en 2019, le projet a été gelé en mars 2020, alors que les travaux sur le terrain devaient débuter. Aucune des rencontres de groupe prévues avec les six AC CR impliquées et le groupe de suivi n'a pu avoir lieu.

### Récolte de données *ante mortem*

Au cours des dernières années, le Service de recherches CRS a été sollicité par un nombre croissant de personnes qui ont perdu la trace de proches peu avant une traversée de la Méditerranée ou un voyage sur d'autres routes de l'exil. L'identification de personnes ayant péri dans de telles circonstances s'avère souvent très difficile. Elle repose sur le recouplement de données *ante* et *post mortem*. Il s'agit de donner au Service de recherches de la CRS les moyens de recueillir auprès des familles de migrants disparus domiciliées en Suisse des données *ante mortem* (DAM) et de soumettre aux Sociétés sœurs et autorités locales leur demande d'éluication du sort des leurs.

En 2020, une nouvelle procédure permettant aux bénéficiaires de choisir l'option correspondant le mieux à leur situation personnelle a été expérimentée en collaboration avec les autorités suisses. En 2019 et 2020, 55 personnes à la recherche de 140 proches au total ont été contactées par le Service de recherches CRS, dont cinq ont intégré la phase pilote. A cause de la pandémie, cette phase n'a pas pu être close en 2020 comme prévu.

### **e) Grands axes généraux**

#### Projet stratégique Avenir Formation 2020

Dans le cadre du projet stratégique Avenir Formation 2020, les enseignements et recommandations qui se dégagent du rapport *Avenir Formation* sont analysés et appliqués en tenant compte des priorités et besoins des organisations de la CRS. Il s'agit de créer des conditions permettant à ces dernières de se maintenir avec succès sur le marché de la formation et de remplir leur mission humanitaire en faveur des groupes cibles.

Dans le domaine de la formation, la pandémie de coronavirus a provoqué un bond en avant de la numérisation, puisque les cours en présentiel ont été interdits entre mi-mars et mai 2020 et soumis à des restrictions le reste du temps. Rapidement mise à la disposition de l'ensemble des organisations membres, la plateforme didactique pilote Moodle a donc été utilisée plus largement que prévu. Une deuxième évaluation de [www.moodle-redcross.ch](http://www.moodle-redcross.ch) a été réalisée auprès des utilisateurs et a donné lieu à des retours très positifs. Au total, 19 AC CR ont approuvé l'introduction d'une plateforme didactique Moodle nationale.

#### Développement et transformation numériques

A la CRS comme à travers la société, l'enjeu de la numérisation revêt une grande importance. Afin d'éviter que, faute d'une stratégie numérique supérieure, les synergies soient trop peu exploitées et que les solutions individuelles absorbent trop de ressources, le développement numérique sera érigé en question supérieure. Le présent projet vise à préparer la transformation numérique au sein de la CRS en tant que projet comportant plusieurs volets et, conjointement avec les organisations de la CRS, à l'orienter dans un sens favorable de façon à ce que la CRS puisse continuer à faire figure d'acteur humanitaire majeur à l'ère numérique.

En 2020, sept ateliers ont été organisés sur la question de l'«avenir numérique» et un projet d'agenda numérique CRS a été élaboré. Les interfaces de

programmation (*Application Programming Interface*) développées en 2019 dans le secteur du paiement pour les cours et le service des transports Croix-Rouge ont été mises en service (pilote), et leur gestion a pu être transférée aux Services ICT internes. Le pilotage d'un outil de communication interne lancé en 2020 a été accéléré sous l'impulsion de la pandémie de Covid-19. Un rapport intermédiaire était disponible dès la fin mai.

#### Numérisation de la coordination de bénévoles

En matière de coordination de bénévoles aussi, la numérisation revêt une importance croissante pour les organisations membres de la Croix-Rouge. Le projet pilote du Siège de la CRS vise, d'une part, à développer une plateforme numérique pour la gestion des bénévoles avec le concours de quatre associations cantonales et, de l'autre, à soutenir l'application «Five up» dédiée à la mise en relation avec les bénévoles et à la coordination de ces derniers.

Sous l'effet de la pandémie et du semi-confinement, «Five up» a vu son nombre d'utilisateurs bondir début 2020 pour s'établir à 65 000 environ. Ce succès a permis de rallier un nouveau sponsor pour une version Web. En été, on ne dénombrait toutefois plus que quelque 5000 utilisateurs actifs. Le projet partiel de plateforme bénévolat a été suspendu pour être articulé avec la stratégie partielle Développement technologique et avec d'autres projets numériques. Il doit être réactivé dans le courant de l'année 2021.

#### Projet Volontaires Jeunesse (Croix-Rouge genevoise)

La CRJ genevoise est soucieuse d'honorer et de renforcer l'engagement et le sentiment d'appartenance des jeunes bénévoles. D'une part, il est prévu de créer un «cursus honorum»: un «dossier du bénévole» formalisé permettra de consigner et, ainsi, de valoriser le travail fourni et les aptitudes acquises. D'autre part, il s'agit d'offrir à un petit nombre de bénévoles actifs et motivés la possibilité de brefs séjours dans d'autres Sociétés nationales, dans le but d'échanger sur les valeurs de la Croix-Rouge et les programmes en cours.

Le lancement du projet a été décalé d'un an – donc reporté à 2021 – à cause de la pandémie et des restrictions de voyage imposées dans ce cadre.

### **3.2. Contribution fixe au CCR**

Outre le soutien à des projets, la Fondation humanitaire verse, en vertu de l'art. 4 al. a ch. 2 de son règlement, une contribution annuelle fixe au CCR. Celle-ci sert à financer des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS, ce conformément au but a) de la Fondation. Le montant de la contribution est déterminé à moyen terme par le CCR lui-même, sachant qu'en vertu de l'art. 9 al. 1 let. f du règlement de la fondation, il ne doit pas excéder 30% des revenus dégagés. En 2020, une contribution de 4,14 mio de CHF a été versée.

### 3.3. Projets menés à l'étranger

#### a) Mise en œuvre du programme 2020 de la CI

Comme exposé au point 2.1.b), la Fondation humanitaire est passée en 2018 du financement de projets à celui de programmes dans le secteur Etranger. Cela n'exclut pas la mise en œuvre de projets individuels concrets, mais les fonds pourront être affectés de façon souple là où les besoins sont les plus urgents ou les chances les plus grandes. Il est en outre possible de s'atteler également à des tâches d'ordre supérieur. Pour la Fondation, le passage à la nouvelle logique se fera dans la durée, des projets plus anciens, validés avant 2018, étant encore en cours. Pour ces projets comme pour ceux financés sur le crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger, le versement de tranches de financement ultérieures continuera d'être subordonné à la remise d'un rapport intermédiaire annuel et à l'examen de l'avancement du projet. Par ailleurs, les rapports individuels seront progressivement remplacés par des entretiens semestriels approfondis sur la mise en œuvre des programmes entre la commission des demandes et la direction de la Coopération internationale.

Pour 2020, une contribution aux programmes de 5,4 mio de CHF a été versée. Les projets réalisés en Ethiopie, au Ghana, au Liban, au Malawi, au Soudan du Sud, au Soudan, au Togo, en Bolivie, en Equateur, au Salvador, en Haïti, au Honduras, au Paraguay, au Bangladesh, au Laos, au Kirghizistan, en Arménie, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Moldavie ainsi qu'en Ukraine sont passés en revue continent par continent ci-après.

#### Vue d'ensemble des projets à l'étranger de la Fondation humanitaire



## b) Les projets à l'étranger en chiffres

Dotations sur le budget ordinaire	Durée	Contribution totale	Versements 2020
• Togo – santé communautaire	2017-21	1 000 000	238 374
• Salvador – santé et intégration sociale	2017-20	500 000	111 409
• Haïti – réduction des risques de catastrophe	2013-20	1 890 000	0
• Bhoutan – création d'une Société nationale	2012-20	713 000	0
• Bosnie-Herzégovine – âge et santé	2013-20	1 986 800	225 000
• Contribution de programme CI 2020, dont	2020	5 400 000	5 400 000
- Ethiopie – développement d'une antenne		- 113 000	
- Ethiopie – microprojets EAH		- 140 000	
- Ghana – réduction des risques de catastrophe		- 150 000	
- Ghana – santé materno-infantile		- 145 000	
- Liban – processus élab. plans d'intervention		- 200 000	
- Malawi – santé intégrée		- 100 000	
- Malawi – recrutement de donneurs		- 280 000	
- Soudan du Sud – santé intégrée Ikotos		- 273 000	
- Soudan du Sud – santé intégrée Pageri		- 150 000	
- Soudan du Sud – recrutm. donneurs Torit		- 170 000	
- Soudan – santé communautaire intégrée West Bara		- 100 000	
- Togo – EAH III		- 248 000	
- Bolivie – santé communautaire I et II		- 190 000	
- Equateur – santé communautaire		- 230 000	
- Salvador – OIS III		- 52 000	
- Salvador – renforcement de la résilience Yawal		- 193 000	
- Salvador – santé et intégration sociale		- 161 000	
- Haïti – reconstruction à Corail		- 85 000	
- Haïti – EAH III		- 88 000	
- Haïti – santé communautaire II		- 100 000	
- Honduras – PROSEDUR		- 153 000	
- Paraguay – prévention du VIH/sida		- 100 000	
- Paraguay – santé communautaire et GRC		- 208 000	
- Bangladesh – santé publique		- 90 000	
- Laos – contribution à une CSU		- 364 000	
- Kirghizistan – gestion des bénévoles		- 40 000	
- Kirghizistan – renforcement collecte de fonds		- 50 000	
- Kirghizistan – CBDRM		- 80 000	
- Arménie – soins à domicile		- 45 000	
- Bélarus – soins à domicile		- 418 000	
- Bosnie – préparation institutionnelle		- 20 000	
- Moldavie – âge et santé		- 150 000	
- Ukraine – soins à domicile		- 23 091	
10% frais généraux CRS		- 490 909	
<b>Nouvellement approuvés en 2020</b>			
• Contribution de programme CI 2021	2021	5 750 000	0

<b>Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger</b>				
• Afrique – sang sûr	2014-22	3 590 274	660 034	
• Liban – sécurité transfusionnelle Palestiniens	2012-20	1 296 050	34 500	
• Soudan du Sud – recrutement de donneurs	2017-21	1 076 867	177 532	
• Togo – Service de transfusion sanguine	2017-20	575 000	181 058	
• Honduras – soutien au STS	2013-21	1 471 759	429 900	
• Moldavie – Service de transfusion sanguine	2014-20	3 512 733	315 701	
<b>Rallonges budgétaires approuvées en 2020</b>				
• Liban – sécurité transfusionnelle grand public	2015-19	2 732 997	0	
• Liban – rallonge budgétaire 2020	2020	572 155	571 155	
• IFRC GAP – soutien au VNRBD	2017-19	468 750	0	
• IFRC GAP – rallonge budgétaire au VNRBD	2020-21	334 331	165 401	
<b>Nouvellement approuvés en 2020</b>				
• Soudan du Sud – recrutement de donneurs extension Wau	2020-22	904 000	575 000	
• Soudan du Sud – recrutement de donneurs extension Torit	2020-22	904 000	460 000	

### c) Afrique et Moyen-Orient

#### Ethiopie – développement de l'antenne de Moyale

Un projet triennal consistant à développer la Croix-Rouge éthiopienne (ERCS) a été lancé début 2019 dans le but de donner à l'antenne locale de Moyale les moyens de fournir des prestations clés durables dans la zone frontière avec le Kenya, théâtre de conflits.

En mars 2020, le début de la pandémie a provoqué un ralentissement des activités courantes. L'antenne de Moyale est passée en mode d'urgence afin d'assurer la communication sur les risques et d'être aux côtés de la population. A la fin du dernier trimestre, elle a pu reprendre le travail de diffusion des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Bien acceptée de tous, elle s'impose comme un partenaire fiable dans différentes crises secouant la région frontalière. Le recrutement de 5800 membres a contribué à la visibilité de la Croix-Rouge.

#### Ethiopie – microprojets EAH (eau, assainissement et hygiène)

En collaboration avec la Croix-Rouge autrichienne, la CRS soutient un volet spécifique d'un programme régional quinquennal (2019-2023). Baptisé *Skybird – Innovation and collaboration in WASH*, celui-ci vise à améliorer les conditions de vie en Afrique de l'Est. Il s'agit de soutenir deux cycles de microprojets EAH réalisés par des antennes de l'ERCS.

Les microprojets EAH ont débuté en 2020. Suite à la publication d'un appel à soumission, quatre des dix propositions présentées par des antennes de l'ERCS ont été retenues. Ces microprojets ont tous été lancés en 2020 et les fonds versés. Le deuxième appel à soumission sera publié en 2021.

### Ghana – réduction des risques de catastrophe

Sous l'effet du réchauffement climatique, feux de brousse, tempêtes et inondations se multiplient dans le nord du Ghana. Ces conditions favorisent la re-crudescence de maladies infectieuses telles que méningite et choléra. La CRS s'associe à sa Société sœur locale et à l'agence étatique de protection contre les catastrophes pour aider les habitants à faire face à ces crises récurrentes. Le projet vise, dans deux régions septentrionales, à aider la *National Disaster Management Organization* (NADMO) à développer et à tester ses plans d'urgence et à réaliser des exercices de simulation impliquant les pompiers, la police et les services de santé ghanéens ainsi que la Croix-Rouge locale (CRG). Au total, 160 directeurs de zone de la NADMO et 500 nouvelles équipes communautaires de préparation et de réponse aux catastrophes ont été formées et équipées. En outre, 9000 jeunes arbres ont été plantés dans 55 communes. Les collectivités ont aussi été soutenues dans leur travail d'information et de sensibilisation de la population pendant la pandémie.

### Ghana – santé materno-infantile

Il s'agit d'améliorer l'état de santé des mères, nouveau-nés et enfants de moins de 5 ans dans les régions du Nord et du Haut Ghana oriental en induisant une évolution des comportements et en facilitant l'accès aux services de soins. Les deux antennes régionales de la CRG doivent être renforcées.

En 2020, plus de 3000 bénévoles des clubs de mères créés par la CRG ont diffusé des messages de prévention dans 120 communes bénéficiaires et soutenu les services de santé dans le cadre de vaccinations nationales. Malgré les difficultés liées à la pandémie, un impact positif est observable dans le comportement des mères et des enfants en matière de santé. Les bénévoles ont aussi alerté sur les risques du Covid-19. Les visites à domicile n'étant possibles que dans un cadre réduit pendant la crise, des émissions de radio interactives ont été créées pour diffuser auprès des groupes cibles des messages sur la santé materno-infantile et des informations sur le Covid-19.

### Liban – processus d'élaboration des plans d'intervention (CPP phase II)

Le projet CPP II soutient la nouvelle stratégie de gestion des catastrophes de la Croix-Rouge libanaise (CRL) et vise avant tout à assurer une coordination efficace à l'échelon du quartier général par le biais de la création d'une centrale d'intervention d'urgence (*Emergency Operations Centre*, EOC).

A la suite d'entretiens avec d'importants acteurs de la CRL, il a été possible en 2020 de définir les rôles au sein de l'EOC et d'élaborer un cadre de référence, un manuel EOC et des procédures opérationnelles standardisées, qui attendent désormais d'être validés par le comité de gestion des catastrophes de la CRL. Le projet des plans de l'EOC a été finalisé et l'équipement acquis. La procédure d'appel d'offres pour la construction est close. Dans l'attente d'un assouplissement des mesures de lutte contre le coronavirus, l'entrepreneur ayant remporté l'appel d'offres commencera la construction du nouveau camp de Qabb Ilyas à proprement dit au premier trimestre 2021.

### Malawi – santé intégrée

Dans le cadre d'un projet de santé communautaire intégré mis en œuvre dans les districts de Salima et de Mzimba, la CRS s'associe à la Croix-Rouge du Malawi pour améliorer l'accès aux soins médicaux, à l'eau potable, à l'hygiène et aux installations sanitaires ainsi que pour diffuser au sein des communautés des connaissances et de bonnes pratiques en matière de santé et d'hygiène. En 2020, une nouvelle phase a débuté par la tenue d'un atelier de lancement. De nouveaux domaines de travail ont été identifiés et des bénévoles supplémentaires sélectionnés et informés. Même si la pandémie a vite pris une place prépondérante, les équipes ont réussi à assurer les affaires courantes dans un cadre sécurisé, quoique redimensionné, tout en déployant les nouvelles activités liées à la crise dans le cadre du projet comme dans les zones urbaines et les foyers de contamination du district. Les travaux de construction de points d'eau et d'installations sanitaires ne sont prévus que pour 2021.

### Soudan du Sud – projet de santé intégré à Ikotos

Dans le comté d'Ikotos, la CRS aide la Croix-Rouge du Soudan du Sud (SSRC) sur les terrains de la santé communautaire, de l'eau et de l'hygiène (EAH), de l'alimentation et de la prise en charge psychosociale. Le programme est destiné à promouvoir la santé physique et psychique de la population autochtone et des déplacés internes.

La deuxième phase a débuté comme prévu en janvier 2020. En septembre, les bénévoles et le personnel de la Croix-Rouge avaient informé 22 858 personnes sur la maladie et 14 848 sur l'amélioration de l'hygiène. Les restrictions liées à la pandémie ont empêché la tenue de certaines formations et le forage des six nouveaux puits prévus. En revanche, le personnel et les bénévoles ont été formés à la problématique du Covid-19 et en septembre, 88 225 personnes avaient été sensibilisées aux gestes barrières et aux symptômes caractéristiques. En outre, 381 stations de lavage des mains («tippy taps») ont été installées.

### Soudan du Sud – projet de santé intégré dans le Pageri

Mené à bien à Pageri, dans l'Etat d'Imatong, ce projet de santé communautaire vise à répondre aux besoins humanitaires actuels et à long terme de 75 777 bénéficiaires. Il s'agit de distribuer des compléments nutritionnels, de forer des puits, de contribuer à l'élimination des déchets et de proposer un soutien psychosocial. A ces activités s'ajoutent un travail de sensibilisation dans les domaines de l'alimentation, de la santé communautaire, de la lutte contre les épidémies, de l'hygiène et des installations sanitaires et la formation des bénévoles et collaborateurs de la SSCR.

En 2020, l'équipe de projet a réagi rapidement à la crise du coronavirus. Des bénévoles ont été formés à la sensibilisation aux mesures de prévention, et en septembre, 77 878 personnes avaient ainsi pu être informées. Du savon, des masques, des affiches et des brochures de sensibilisation ont été distribués et 176 stations de lavage des mains installées. En outre, 27 puits ont été réparés, ce qui a permis à 13 500 personnes d'avoir accès à l'eau potable. Il ressort de l'étude de fin de projet que 98% des nourrissons de moins de 6 mois sont

exclusivement nourris au sein (objectif: 50%), 60% des bénéficiaires connaissent trois mesures de prévention des diarrhées (objectif: 70%), 96,5% d'entre eux utilisent une eau salubre (objectif: 50%) et 47,5% se lavent régulièrement les mains avec du savon au «tippy tap» (objectif: 50%).

#### Soudan – santé communautaire intégrée dans le West Bara

Il s'agit ici d'améliorer l'accès aux principaux services et soins de base ainsi que de faire évoluer les comportements en matière de santé dans dix communes isolées et menacées de West Bara, dans l'Etat du Kordofan du Nord, au Soudan – l'objectif étant d'atteindre 48 000 bénéficiaires.

En 2020, les restrictions de déplacement imposées ont empêché les ONG de se rendre sur le terrain au-delà des frontières de Khartoum, la capitale, ce qui explique les faibles avancées du projet. L'équipe a poursuivi les travaux préparatoires. Dix villages bénéficiaires ont bénéficié d'un conseil sur les infrastructures d'approvisionnement en eau. Par ailleurs, les relations avec le ministère de la santé, qui va s'engager dans la durée en faveur de ce projet, ont pu être entretenues et améliorées.

#### Togo – EAH III (eau, assainissement, hygiène phase III)

Le projet vise à réduire la morbidité et la mortalité dues aux difficultés d'accès à l'eau, à l'hygiène et à des installations sanitaires, notamment chez les nourrissons et les enfants. Il s'agit d'une part d'induire l'adoption d'un comportement durable grâce à une formation pratique et, d'autre part, d'améliorer l'équipement des ménages, des écoles et des dispensaires de la région bénéficiaire en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Malgré la crise, les activités clés suivantes ont pu être mises en œuvre en 2020: construction d'installations hydrauliques et sanitaires (28 forages et 19 blocs de latrines), certification de régions exemptes de défécation en plein air et promotion de l'installation de stations de lavage des mains chez les ménages afin de diffuser cette pratique, qui a un effet protecteur contre le coronavirus.

#### Togo – santé communautaire

Au Togo, il s'agit de renforcer la santé communautaire en dotant les communes de moyens leur permettant de maîtriser les problèmes de santé courants, en favorisant les structures collectives (clubs de mères, comités de l'eau) ainsi qu'en soutenant les soins de santé périphériques.

En 2020, les femmes des clubs de mères, les agents de santé communautaire et les responsables de formation locaux ont poursuivi leur travail de sensibilisation, en y ajoutant un volet sur les mesures de lutte contre la pandémie: 26 075 manifestations relatives à la santé materno-infantile ont été organisées et 100 communes disposent de comités d'urgence et de plans de gestion des urgences sanitaires (épidémies) et des événements inhabituels.

#### **d) Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes**

##### Bolivie – santé communautaire dans le Chuquisaca phases I et II

En Bolivie, la CRS s'associe à des organisations communautaires locales et aux autorités sanitaires pour doter huit régions reculées de systèmes de santé. L'amélioration de l'accès aux services sanitaires et des comportements en matière de santé ainsi que le renforcement institutionnel des organisations partenaires sont au cœur de la démarche.

A partir d'avril 2020, le ton a été donné par la pandémie. La CRS a adopté un fonctionnement de crise: pendant six mois environ, toutes les activités de son programme bolivien ont été exclusivement axées sur la lutte contre le Covid-19. Il s'est agi de boucler les régions de travail (pour empêcher le virus de s'y propager), de fournir de l'équipement et du matériel de protection ainsi que de la nourriture aux personnes revenant du Chili et d'Argentine pendant leur quarantaine et de former et de sensibiliser la population, la police et les autorités. A partir d'octobre, la situation s'est un peu normalisée, permettant un lent retour à une planification ordinaire des projets.

##### Équateur – santé communautaire

Le projet renforce les organisations régionales des Kishwas et des Huaoranis d'Amazonie ainsi que de la population afroéquatorienne d'Esmeraldas, leur permettant de se rapprocher des instances étatiques et de réaliser avec elles d'importantes actions en matière de santé communautaire et de gestion des risques de catastrophe (GRC).

RIOS, le partenaire de la CRS, a commencé l'année 2020 selon le programme prévu. Mais en février, la pandémie a atteint le sol équatorien et, en mars, le nombre de personnes contaminées a explosé. Le pays a tristement fait la une des médias. A Guayaquil, la ville la plus densément peuplée, des personnes décédées du Covid-19 jonchaient les rues, les services funéraires étant totalement dépassés. S'il n'a été que progressif, le passage à un mode de crise n'en a pas moins été exemplaire. RIOS a fait figure de référence pour la collaboration entre structures étatiques et société civile. Le dispositif de veille épidémiologique instauré à l'échelle des villages, déjà important autrefois, s'est révélé déterminant pour le suivi et le contrôle de la pandémie. Dans les régions de travail, le nombre d'infections est resté relativement bas. Les établissements de santé ont reçu des moyens de protection et les brigades médicales ont été dotées des équipements nécessaires à la fourniture de leurs prestations. Les campagnes de prévention ont permis d'atteindre environ 35 000 personnes.

##### Salvador – Oportunidades de Inclusion Social (OIS phase III)

Le projet *Oportunidades de Inclusion Social (OIS)* vise à renforcer la résilience des jeunes en proie à la violence sociale dans les zones urbaines et, par là-même, à contribuer à réduire la violence en général. La Croix-Rouge salvadorienne mène ce projet sous l'égide d'un consortium composé d'elle-même, des Croix-Rouge italienne, norvégienne et suisse ainsi que du CICR.

Dans le contexte de la pandémie, des processus de formation ont été développés en 2020 en vue d'un enseignement à distance comme en présentiel. Ainsi des enfants, adolescents et jeunes ont-ils pu être soutenus dans leur

développement personnel, familial et social, et les capacités techniques et sanitaires des acteurs de la Croix-Rouge et des institutions locales consolidées. Les campagnes de santé élaborées ont permis de proposer des soins médicaux spécialisés, un soutien psychosocial, des vaccinations et des contrôles pédiatriques ainsi qu'une sensibilisation à la lutte contre le Covid-19.

#### Salvador – renforcement de la résilience Yawal

Ce projet doit permettre un désengagement durable du domaine d'intervention de deux projets précédents relevant des secteurs de la santé, de la gestion des risques de catastrophe et de l'inclusion sociale. A l'issue de trois ans, les communes ainsi que les institutions et acteurs locaux devraient avoir été renforcés dans ces deux premiers secteurs pour, à leur tour, être en mesure d'améliorer le bien-être et la résilience de leurs communautés. Le projet bénéficie à quelque 21 000 personnes dans 44 communes.

La pandémie a ralenti le lancement du projet. Certaines activités ont fait l'objet d'un ajustement spécifique, comme l'élaboration et la diffusion de messages clés à l'échelle des communes ne concernant pas seulement la dengue, le Zika et le Chikungunya, mais aussi le Covid-19. L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités prévue a également pu débuter. En outre, la CRJ a soutenu un cours destiné aux formateurs de formateurs portant sur les premiers secours dans le domaine de la psychologie communautaire, auquel 24 bénévoles ont participé.

#### Salvador – santé et intégration sociale

Dans quatorze communes particulièrement vulnérables de San Vicente et Tecoloca, un projet en faveur de la santé et de l'intégration sociale est mis en œuvre. L'accès à l'eau et à des installations sanitaires est amélioré, et des modifications positives des comportements sont encouragées dans les domaines de l'hygiène et de la santé reproductive. Egalement conduites dans les écoles, les activités sont étroitement coordonnées avec les autorités locales, notamment sanitaires.

En 2020, le projet a été lourdement pénalisé par la pandémie, mais aussi par les tempêtes tropicales Amanda et Cristobal. L'équipe n'a ainsi souvent pas pu déployer les activités prévues. C'est notamment le cas de la construction d'installations sanitaires, qui – budget correspondant inclus – sera réalisée dans le cadre du projet Yawal, mené à bien dans la même région.

#### Haïti – gestion des risques de désastres (GRD phase II)

En Haïti, la CRS est soucieuse de réduire les risques et de prémunir la population contre les dangers. L'analyse des risques naturels et la mise en place de formations contribuent grandement à améliorer la connaissance locale des dangers et à sensibiliser population et autorités à la nécessité d'une meilleure gestion des ressources.

La phase II a été achevée avec succès en juin 2020. Si les objectifs initiaux n'ont pas tous été atteints, les indicateurs font apparaître des progrès dans tous les secteurs, notamment en termes d'opérationnalité des équipes d'intervention communautaires (EIC) ainsi que de préparation et de comportement en cas d'alerte cyclonique. Les mesures de protection ont été mises en place comme prévu, avec entre autres la plantation de 200 000 arbres et

67 000 mètres linéaires de rampes vivantes, la stabilisation des ravines par des ouvrages de soutènement et la réhabilitation des routes d'accès. Elles ont réduit la vulnérabilité des communautés aux catastrophes naturelles récurrentes en Haïti.

#### Haïti – reconstruction à Corail

Le projet doit permettre de renforcer la résilience des habitants de la commune de Corail, frappée par l'ouragan Matthew. Il s'articule autour de trois grands domaines d'intervention: aide à la reconstruction de logements collectifs, renforcement des capacités de réaction aux catastrophes naturelles, ainsi qu'assainissement des systèmes d'adduction d'eau et amélioration des pratiques d'hygiène.

Achevé au premier trimestre 2020, le projet a permis la construction de 77 latrines et 31 habitations et la sensibilisation de 9804 ménages aux questions d'eau, d'assainissement et d'hygiène ainsi que de réduction des risques de catastrophe. La sous-délégation de Corail a été dissoute avec la clôture du projet.

#### Haïti – EAH III (eau, assainissement, hygiène phase III)

Le projet contribue à faire reculer la morbidité et la mortalité liées à l'eau, aux eaux usées et à l'hygiène dans sept zones rurales de la commune de Léogâne. La pandémie de coronavirus a eu des conséquences sur le déploiement des activités prévues pour 2020. Néanmoins, des avancées notables ont été enregistrées en matière d'évolution des comportements, de construction d'installations sanitaires et d'approvisionnement en eau. Ainsi, on relève une hausse de 10% des ménages se lavant les mains à l'eau et au savon et la construction de 1069 latrines individuelles.

#### Haïti – santé communautaire phase II

Ce projet de santé communautaire est destiné à renforcer la résilience de la population en consolidant les systèmes de santé formel et informel et en améliorant les habitudes des 135 000 bénéficiaires visés. Il est mené en complément au projet Gestion des risques et désastres (GRD phase III), dont le domaine d'intervention et la durée sont les mêmes.

La nouvelle phase a commencé en juillet 2020 par le recrutement de personnel et l'établissement de contacts avec des partenaires communaux et institutionnels. Entre juin et décembre 2020, un projet d'urgence d'endiguement du Covid-19 a été mis en œuvre.

#### Honduras - PRODESUR

Cet autre projet de renforcement de la résilience de la population est mis en œuvre dans quatre communes du département de Choluteca, dans le sud du pays, situées dans le «corridor sec».

En 2020, la pandémie et les nouveaux objectifs des autorités ont induit une réorientation du projet, la priorité étant désormais accordée à la mise à disposition d'une aide technique dans le cadre des dispositifs de prévention et d'enraînement de la pandémie. Faisant l'objet d'une approche transversale, la question du Covid-19 a eu un impact sur toutes les mesures du projet: le nombre de rencontres institutionnelles a été réduit, les ateliers relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été renforcés par des plans d'action déployés au

niveau communal. L'offre de soins de base a été consolidée au vu du risque de contamination dans les communes et de la nécessité de sensibiliser les habitants pour parvenir à un changement de comportement, notamment chez les groupes à risque.

#### Paraguay – santé communautaire et GRC phase II

Au Paraguay, la CRS œuvre de concert avec Tesāi Reka Paraguay (TRP) au renforcement de la santé, de la sécurité et de la résilience des populations rurales et indigènes en travaillant sur les trois axes que sont la santé communautaire – priorité à des habitudes saines –, la gestion des risques de catastrophe – priorité à la prévention – et le développement de l'organisation – priorité aux stratégies de durabilité organisationnelles.

Un confinement national a été décrété quelques semaines après le lancement de la nouvelle phase, ce qui en a entraîné une refonte totale pour assurer la conformité avec le plan d'urgence défini. Capitalisant sur les acquis du projet précédent, notamment sur l'étroite collaboration établie avec les prestataires de santé publique et les structures GRC renforcées, TRP est parvenue à passer immédiatement en mode de crise: 18 dispensaires ont bénéficié de formations, de matériel de protection et d'éclairages en matière de biosécurité pour assurer la continuité des soins à 63 000 personnes. Dans le cadre de la prévention du Covid-19, 254 bénévoles se sont chargés du suivi des communautés villageoises, de l'installation de stations de lavage des mains, des visites à domicile et de la remise de kits de prévention aux personnes âgées.

#### Paraguay – prévention du VIH/sida

Au Paraguay, la CRS soutient la fondation Vencer, une organisation de victimes qui œuvre à la prévention du VIH/sida et à la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre cette maladie. Dans le cadre du retrait progressif de 2019-2020, Vencer doit être accompagnée sur la voie de l'indépendance. La fondation a entamé cette dernière année de collaboration avec la CRS en suivant la planification prévue, à savoir par un travail de sensibilisation au VIH et de soutien aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH) couvrant différents domaines. Mais le confinement a complètement changé la donne, déstabilisant la fondation. Au bout de plusieurs semaines, cette dernière a opéré une réorientation efficace grâce aux conseils de la CRS, axant son action sur la prévention du Covid-19 dans les banlieues déshéritées d'Asunción et sur l'assistance alimentaire aux plus démunis dans les soupes populaires. Les PVVIH faisant partie des groupes à risque, les conseils entre pairs ont été d'autant plus importants. Les médicaments antirétroviraux ont été distribués à domicile. Après plus de dix années, la collaboration entre Vencer et la CRS a pris fin en décembre sous la forme d'une célébration officielle – en partie en présentiel. La fondation poursuivra son action dans la plupart des domaines grâce au financement du Fonds mondial.

## e) Asie et Europe de l'Est

### Bhoutan – création d'une Société nationale de la Croix-Rouge

Depuis 2012, la CRS aide le Bhoutan à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge à travers des vérifications et des travaux. Le 8 mai 2017, après maints difficultés et retards, la Croix-Rouge du Bhoutan (BRCS) a été fondée officiellement à Thimphou en présence d'Annemarie Huber-Hotz, alors présidente de la CRS et vice-présidente de la Fédération.

Avec la pandémie, cette première année en tant que Société nationale reconnue aura été complexe pour la BRCS, mais aussi source d'opportunités inédites d'augmenter sa visibilité et de s'engager dans tout le pays. Forte de son statut d'organisation d'entraide publique et de sa capacité à mobiliser des milliers de bénévoles bhoutanais pendant la crise, la BRCS a été priée de soutenir le gouvernement dans les secteurs suivants: (1) information de la population, (2) aide à la protection des frontières par la prise de la température des voyageurs à l'entrée dans le pays, (3) distribution de désinfectant pour les mains et de masques, (4) transport des malades chroniques, (5) accès aux régions très reculées, (6) aide à la gestion des dépoilles pendant la période de bouclage afin d'assurer le respect des prescriptions d'hygiène durant les enterrements bouddhistes.

### Bangladesh – santé publique

Le projet vise à améliorer l'état de santé de la population ciblée, notamment des mères, nouveau-nés, enfants et adolescents en mettant l'accent sur la qualité des soins prodigués dans les établissements de santé communautaire, sur l'intégration et la rationalisation du système d'aiguillage des patients et sur les partenariats avec les structures privées.

Malgré de graves pénuries de personnel, 1634 accouchements ont été pris en charge en 2020 dans 28 des 42 *Upazila Health and Welfare Centers*. Une formation de base sur la santé des mères, des nourrissons et des enfants ainsi que sur l'alimentation a été lancée pour 126 bénévoles. Elle a intégré la dimension de la pandémie afin d'aider ces derniers à susciter une prise de conscience. Actuellement, ces bénévoles appellent aussi directement les femmes enceintes pour attirer leur attention sur les mesures de protection contre le Covid-19.

### Laos – contribution à une couverture de santé universelle II (CUHC phase II)

Le gouvernement du Laos s'est fixé pour objectif de garantir une couverture sanitaire aux plus démunis d'ici 2020. La CRS a participé d'emblée à l'introduction des systèmes correspondants en prodiguant des conseils techniques. La deuxième phase porte de nouveau sur les trois grands volets suivants: assurance santé sociale, gestion des systèmes de santé et prestations gratuites dans le domaine de la santé materno-infantile.

En 2020, le projet a grandement contribué à la première collecte de données sur l'efficacité des systèmes social et de santé pour les assurés du secteur informel. Des résultats réjouissants ont été obtenus depuis la création de l'assurance santé nationale en 2016. Ainsi, 94% de la population lao dispose aujourd'hui d'une couverture lui permettant d'accéder aux soins.

### Kirghizistan – gestion des bénévoles en Asie centrale

Conforté par le succès rencontré, le Croissant-Rouge kirghize (RCSK) a proposé d'étendre à toute l'Asie centrale un projet de gestion des bénévoles mené sur le sol national. Il s'agit de créer un dispositif adapté à chacune des cinq Sociétés de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge de la région en se servant de l'outil d'évaluation utilisé pour l'harmonisation de l'engagement bénévole au sein de la RCSK. Des rencontres régionales régulières et le développement d'une plate-forme en ligne contribuent à l'échange de connaissances.

Une feuille de route et les modalités de travail entre les Sociétés nationales ont été élaborées conjointement. Actuellement, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Tadjikistan sont à différents stades de développement ou de mise en œuvre de leur propre feuille de route.

### Kirghizistan – renforcement de la levée de fonds à l'échelon local

Le RCSK souhaite accroître de manière systématique ses capacités à mobiliser des ressources. Le projet soutenu par le service Marketing de la CRS porte sur les capacités actuelles en la matière et sur la situation du marché local. Une stratégie de levée de fonds est développée et un plan d'action élaboré et mis en œuvre.

La phase d'évaluation du projet, qui comprend une étude de marché et le développement de la stratégie de levée de fonds du RCSK, a été achevée en septembre 2020. Le RCSK a également mis à profit les expériences faites par la Croix-Rouge biélorusse. Le fruit de ce travail est une feuille de route qui correspond parfaitement à la situation et aux aspirations du RCSK.

### Kirghizistan – projet communautaire de gestion des risques de catastrophe (CBDRM)

Le projet vise à renforcer vingt communes rurales menacées ainsi que la ville de Talas. En outre, la capacité de réponse institutionnelle du RCSK comme acteur local majeur de la prévention de catastrophes doit encore être accrue. En 2020, les objectifs ont de nouveau tous été atteints. Les systèmes d'alerte précoce mis en place avec les communes bénéficiaires fonctionnant, rien ne s'oppose plus à l'extension du modèle à l'ensemble du pays dans le cadre de la prochaine phase. Les petits projets de limitation des dommages ont été achevés grâce à la collaboration et à la participation financière du gouvernement local et des communes. Dans le contexte de la crise du coronavirus, les exercices de simulation ont exigé flexibilité et sens de l'improvisation. Néanmoins, à quelques exceptions près, ils ont tous pu être réalisés.

### Arménie – Soins à domicile et vieillissement actif

Dans les régions de Shirak et de Lori, la Croix-Rouge arménienne aménage avec l'appui de la CRS un service d'aide et de soins à domicile au sein duquel elle mobilise activement des bénévoles. Outre la création de ce dispositif, le projet prévoit de renforcer la Société nationale sur le plan organisationnel.

La deuxième phase du projet porte sur un élargissement géographique de cette prestation. En 2020, malgré les restrictions liées à la pandémie, une structure de soins à domicile a été ouverte dans la région de Vayots Dzor. Dans celles de Lori et de Shirak, la prestation a pu être étendue à trois autres sites, de sorte qu'un total de 307 personnes dépendantes avaient été prises

en charge fin septembre, soit 96 de plus que l'année précédente ou une hausse de 45%.

#### Bélarus – prise en charge du programme de soins à domicile

Le projet vise, au niveau supérieur, à améliorer la santé et le bien-être de personnes âgées présentant une maladie chronique ou un handicap. Il s'agit, pendant la phase en cours, d'investir la Croix-Rouge du Bélarus (CRB) de la responsabilité propre du programme de soins à domicile et de vieillissement actif et ainsi, de pérenniser la démarche.

En 2020, la CRB a contribué activement à protéger la population durant la crise sanitaire, tout en maintenant l'ensemble des activités liées aux soins à l'échelle nationale. Bien que le gouvernement ne reconnaîsse pas officiellement l'existence de la pandémie, les mesures de santé publique préconisées par l'OMS pour protéger les groupes à risque ont été mises en œuvre en temps utile par la CRB. L'activité de levée de fonds, constitutive du projet, a pour partie été transformée en collecte de dons en faveur de la lutte contre le coronavirus. Dans ce cadre, plus de 20 projets supplémentaires ont vu le jour avec le concours d'entreprises, générant 1 million d'USD.

#### Bosnie-Herzégovine – âge et santé

En Bosnie-Herzégovine, la CRS met sur pied un modèle de soins à domicile qui se conçoit comme un complément aux offres étatiques. La formation et la promotion d'auxiliaires de santé et de bénévoles intervenant au domicile des personnes âgées en constituent un pan important. Des groupes d'entraide et d'aide de voisinage se mobilisent en faveur des seniors.

En 2020, les services de soins ont continué à fonctionner dans chacune des cinq communes bénéficiaires malgré les règles de confinement strictes en vigueur dans le pays. Du matériel de protection et d'hygiène a été fourni et les coûts des soins ont été pris en charge pour les patients dont la situation économique ne leur permettait plus d'y subvenir. Les groupes de vieillissement actif ont participé à la confection de masques en tissu et les membres jeunes, qui n'étaient pas astreints à rester chez eux, se sont engagés bénévolement.

#### Bosnie-Herzégovine – préparation institutionnelle

En Bosnie-Herzégovine, la CRS renforce aussi les capacités de gestion de catastrophe de la Croix-Rouge. Il s'agit de mettre sur pied une gestion des risques de catastrophe au niveau communal et d'appuyer les unités et antennes locales afin d'aider la Société nationale, dont la structure est fragmentée, à développer un dispositif consolidé.

#### Moldavie – âge et santé

Le projet vise les personnes âgées démunies en Moldavie. Il s'agit de pérenniser le modèle de soins à domicile et de l'étendre à de nouvelles communes. Durant la dernière phase, l'organisation partenaire CASMED doit être accompagnée jusqu'à l'autonomie.

En 2020, la pandémie de coronavirus et les élections présidentielles ont influé sur le début de la nouvelle phase. Il n'a ainsi pas été possible d'étendre les services de soins à domicile à l'échelle des districts. Les responsables n'ont pas pu ou voulu signer de contrat avant les élections. Au niveau local, des contrats ont été conclus avec les administrations communales. CASMED a

ainsi fourni des prestations de soins intégrées dans treize localités. Dans sept communes, de nouveaux groupes d'initiative ont été constitués, bénéficiant d'un soutien à distance (Viber, Zoom) du fait des restrictions liées à la crise sanitaire.

#### Ukraine – programme communautaire de soins à domicile

La CRS soutient la Croix-Rouge ukrainienne (URCS) dans ses efforts de réforme du programme de soins à domicile aux personnes âgées ou dépendantes. L'objectif est de mettre en place un dispositif pérenne, géré de façon professionnelle et transparente, adapté au marché et aux besoins des bénéficiaires et disposant de sources de financement diversifiées.

La phase 2018-2020 a considérablement contribué à décanter une vision claire au sein de l'URCS. Les premières étapes, comme l'établissement d'un système de gestion et de suivi moderne et la sélection transparente des bénéficiaires, ont pu être mises en œuvre. Inspirée par ses visites d'autres Sociétés de la Croix-Rouge, l'URCS a commencé à mettre sur pied une offre de formation pour les aides à domicile et à organiser des activités dans le domaine du vieillissement actif. En 2020, la collaboration avec les autorités s'est notablement améliorée, notamment dans le domaine des programmes liés à la crise du coronavirus.

#### **f) Crédit-cadre pour les projets transfusionnels à l'étranger**

Le Conseil de fondation a approuvé en 2012 un crédit-cadre de 8,7 mio de CHF prélevé sur le capital libre pour le financement de projets transfusionnels à l'étranger. En 2015, le crédit a été alimenté de 10 mio de CHF supplémentaires. La Fondation humanitaire soutient ainsi dans le cadre de son but c) la priorité stratégique de la CRS en matière de transfusion sanguine.

#### Afrique – sang sûr

Chaque jour, des habitants de pays en développement meurent faute d'un approvisionnement en sang suffisant. La transmission transfusionnelle d'agents infectieux représente en outre un risque majeur, qui peut être conjuré par l'inactivation des pathogènes dans le sang total: une technologie fiable, économique, n'induisant aucune dépendance énergétique et facilement adaptable aux contextes locaux africains. Le projet est mené conjointement par Transfusion CRS Suisse SA et des partenaires externes.

Très impacté en 2020 par la crise du coronavirus, le projet accusera en fonction de l'évolution de la pandémie un retard général estimé à une dizaine de mois. Dans le courant de l'année 2020, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une nouvelle autorité de surveillance pharmaceutique, processus source de ralentissements supplémentaires. En revanche, le centre de transfusion sanguine a, malgré les contraintes de mobilité, été équipé, et huit modules de formation Web ainsi qu'une initiation ont été dispensés avec succès.

#### IFRC GAP – soutien au VNRBD (rallonge budgétaire accordée en 2020)

Dépendant de la Fédération, le Groupe consultatif mondial sur la gouvernance et la gestion des risques pour les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-

Rouge responsables de programmes de sang (GAP) œuvre notamment à l'amélioration du don du sang volontaire non rémunéré (*voluntary non-renumerated blood donation* ou *VNRBD*). Proposant un guichet unique aux Sociétés nationales dans le domaine du don du sang volontaire et non rémunéré, ce programme prévoit également le développement d'outils et de supports de formation ciblés ainsi que des activités de plaidoyer dans des discussions politiques de haut niveau à l'échelle mondiale.

En juin 2020, le programme triennal visant à promouvoir le VNRBD a été mené à terme. Achevés avec succès, les programmes pilotes menés en Tanzanie et au Bangladesh ont non seulement assuré un soutien capital aux pays concernés, mais ont aussi permis de développer et d'expérimenter des stratégies générales, des outils et des ressources en lien avec le VNRBD dont bénéficient les Sociétés nationales d'autres pays. En 2020, le GAP a aussi fait figure d'interlocuteur de référence pour le conseil et la diffusion rapide d'informations sur la gestion des donneurs, la sécurité transfusionnelle et l'approvisionnement en sang pendant la pandémie de coronavirus. Après les résultats concluants recueillis pendant la première phase, une prolongation de deux ans jusqu'en 2022 a été consentie.

#### Liban – sécurité transfusionnelle pour réfugiés palestiniens

La collaboration engagée avec la section libanaise du Croissant-Rouge palestinien (PRCS-L) vise à améliorer l'approvisionnement en sang des occupants palestiniens de cinq camps de réfugiés au Liban. Aux 450 000 Palestiniens bénéficiaires s'ajoutent, du fait de la crise en Syrie, des Syriens palestiniens et des réfugiés syriens. Le projet a été clos dès la mi-2019. Un dernier versement a été effectué après la remise du décompte final 2020.

#### Liban – sécurité transfusionnelle grand public

Un autre projet destiné à accroître la sécurité transfusionnelle est mené conjointement par la CRS et la Croix-Rouge libanaise (LRC). Il intervient à plusieurs niveaux: création de capacités de gestion et pérennisation financière, assurance-qualité, amélioration de l'infrastructure et lancement d'un programme de promotion du don volontaire non rémunéré.

Bien que la pandémie de coronavirus ait, dès le premier trimestre 2020, causé la suspension de toutes les opérations de collecte de sang régulières au Liban, le nombre total de produits sanguins distribués par la LRC à la fin du troisième trimestre 2020 se situait à un niveau comparable à celui de l'année précédente (30 500 contre 32 000 en 2019). Du fait de l'explosion survenue à Beyrouth en août 2020, il avait même enregistré une hausse de 3%. Il s'agit désormais de fidéliser les près de 5000 primo-donneurs admis dans la banque de données du Service de transfusion sanguine de la LRC (objectif: 3500).

### Malawi – recrutement de donneurs

Au Malawi, il s'agit d'améliorer l'innocuité du sang grâce à une augmentation des capacités des collaborateurs et des bénévoles de la Croix-Rouge du Malawi (MRCS) et du Service de transfusion sanguine national (MBTS) ainsi qu'à une conscientisation accrue et des opérations de collecte plus efficaces. La deuxième phase prévoit l'extension géographique de cette approche concluante.

Effet vertueux d'une pandémie par ailleurs si dévastatrice: elle a conféré à la MRCS une légitimité en tant que partenaire aux yeux du MBTS. Bien que le nombre de donneurs recrutés par la MRCS reste faible par rapport au nombre total dans le pays, il ne cesse de croître. En 2020, le pourcentage imputable à de la MRCS a été plus important, du fait de la difficulté du MBTS à accéder aux donneurs pendant la fermeture des écoles. Malgré les restrictions consécutives à la pandémie, le nombre d'unités collectées par la MRCS a progressé de plus de 10%.

### Soudan du Sud – recrutement de donneurs et premiers secours à Djouba

Le projet de la CRS au Soudan du Sud vise à faire progresser le don du sang volontaire. Il s'agit d'améliorer la compréhension de cette pratique au sein de la population de Djouba et d'accroître la propension au don.

Les activités constitutives de ce projet ont aussi fortement pâti des restrictions imposées par la pandémie. De mars à septembre, aucune collecte de sang (*blood drive*) n'a pu avoir lieu. Les prélèvements n'étaient possibles qu'à la banque du sang centrale, où ils étaient encadrés par des mesures de protection anti-Covid-19. De janvier à septembre, 796 poches de sang ont toutefois été recueillies auprès de donneurs volontaires (contre 1380 en 2019), assurant la disponibilité du sang pendant la pandémie. En décembre, quelques collaborateurs ont participé à un webinaire du GAP et ont partagé leurs expériences de l'activité à l'ère du coronavirus avec d'autres Sociétés de la Croix-Rouge.

### Soudan du Sud – recrutement de donneurs de sang à Torit (nouvellement approuvé en 2020)

Extension géographique du projet de Djouba, le projet de Torit est destiné à renforcer le système de santé par un soutien à la banque du sang locale et à pourvoir à la formation et à l'équipement nécessaires à la sécurité des donneurs et des receveurs. Il est étayé par les efforts de conscientisation et de sensibilisation des collaborateurs et des bénévoles de la Croix-Rouge du Soudan du Sud, qui œuvrent ainsi à la cause du don du sang non rémunéré.

Le début du projet a malheureusement coïncidé avec celui de la pandémie. Aussi les formations aux premiers secours prévues ont-elles été annulées. La collaboration avec la banque du sang de l'hôpital de Torit n'a cessé de s'intensifier pendant l'année sous revue, et le projet est salué par le personnel comme une contribution majeure à l'approvisionnement en sang sûr. Pour palier les contraintes dues au coronavirus, les collaborateurs associés au projet ont ouvert un centre d'appel et sont intervenus de façon croissante sur les ondes pour informer les habitants et les inciter à se présenter à la banque du sang. Jusqu'à septembre, 183 poches de sang avaient été prélevées chez des donneurs volontaires.

### Soudan du Sud – recrutement de donneurs de sang à Wau (nouvellement approuvé en 2020)

A l'instar du projet de Torit, celui de Wau est une extension géographique du projet de Djouba et poursuit les mêmes objectifs.

A Wau aussi, la collaboration avec la banque du sang logée dans l'hôpital d'enseignement s'est constamment intensifiée. Du fait des contraintes dues au coronavirus, un centre d'appel a été ouvert et des émissions ont été diffusées à la radio. Jusqu'à septembre, 130 poches de sang avaient été recueillies chez des donneurs volontaires.

### Togo – Service de transfusion sanguine

Depuis 2017, la CRS intervient aussi au Togo pour y renforcer les activités transfusionnelles. Le projet comporte trois volets: mobilisation des communes en faveur du don du sang; intervention systémique en santé publique à travers la stratégie et le financement du Service de transfusion sanguine; accroissement de la disponibilité et de la qualité des produits sanguins.

Dans le cadre de la mobilisation communale pour le don du sang volontaire non rémunéré, 294 séances d'information se sont tenues. Le projet a permis de former 2079 bénévoles. A travers 42 opérations de collecte, 9141 poches de sang ont été obtenues. La totalité des 50 Clubs 25 sont encore en activité.

### Honduras – soutien au Service de transfusion sanguine

Créé il y a plus de 25 ans, le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge du Honduras est aujourd'hui un grand pourvoyeur de sang: 60% à 70% des produits sanguins transfusés au Honduras sont fabriqués par lui. Le projet vise notamment à financer l'acquisition d'équipements, la formation de personnel et l'ouverture d'un nouveau centre national de transfusion sanguine.

L'avancée du projet a été entravée en 2020 par la pandémie de coronavirus: les recettes de la banque du sang se sont effondrées brusquement du fait de l'incapacité de la population à donner de son sang. En mars, la Croix-Rouge du Honduras a été contrainte de licencier une centaine de collaborateurs, en partie réengagés progressivement à partir de mai. La fermeture des structures publiques et privées quasiment jusqu'à fin 2020 a paralysé toutes les activités, qui n'ont repris que dans le courant de l'année.

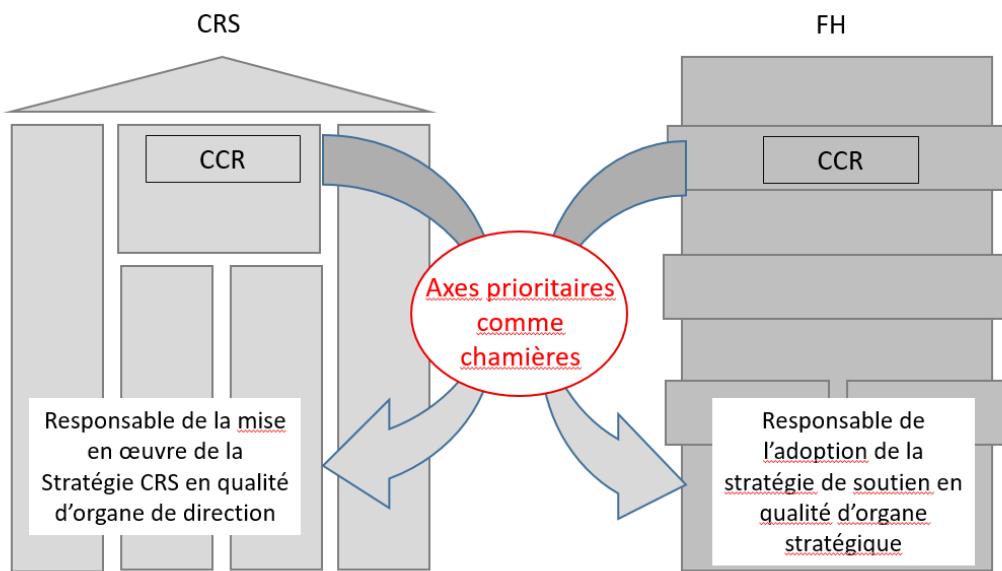
### Moldavie – renforcement du Service de transfusion sanguine

Le renforcement du Service moldave de transfusion sanguine vise à garantir à la population l'accès à un sang sûr. Ouverture d'un laboratoire de référence à Chisinau, amélioration de la fabrication du sang grâce au recours à de nouvelles machines, utilisation de matériel jetable et formation de collaborateurs sont autant de moyens mis en œuvre à cette fin.

En 2019 s'est achevée la phase du projet en cours. L'assurance-qualité externe des tests de dépistage de pathogènes transmis par le sang est concluante. Le nouveau logiciel informatique est installé, les données de l'ancien ont été importées et le personnel clé a été formé. La formation du personnel médical au nouveau système d'hémovigilance a été en partie réalisée. La nouvelle phase du projet permettra de remédier aux lacunes. La part des dons volontaires et non rémunérés est passée de 85,4 à 93,2% des donneurs, soit une hausse de 7,8%.

## 4. Axes prioritaires 2021-2030

Au terme d'un processus d'environ deux ans, la CRS a arrêté sa Stratégie 2030 le 27 juin 2020 lors de l'Assemblée de la Croix-Rouge, qui s'est déroulée en ligne du fait de la pandémie de coronavirus. Cette Stratégie est transposée dans la stratégie de soutien de la Fondation humanitaire, tâche qui, en vertu de l'art. 9 al. 1 let. e du Règlement de la fondation, incombe au CCR en sa qualité d'organe stratégique de la Fondation. Ce dernier décline la Stratégie de la CRS en axes prioritaires, assurant ainsi la conformité de l'activité allocative de l'institution avec sa conception de la concrétisation des principaux points de la Stratégie. Dans le même temps, les organisations de la CRS sont donc incitées financièrement à développer des projets qui servent la mise en œuvre de la Stratégie de la CRS. A travers la définition des axes prioritaires, qui font office de charnières, le CCR assure ainsi la direction stratégique de la Fondation, tout comme celle de la CRS dans son ensemble.



La détermination des axes prioritaires obéit à un souci d'équilibre. En optant pour une définition large et ouverte, le CCR ménage des marges de manœuvre, qui confèrent au Conseil de fondation plus de liberté dans l'appréciation des différentes requêtes les unes par rapport aux autres et aux organisations de la CRS requérantes une plus grande latitude dans le choix des domaines de la stratégie CRS dans lesquels elles souhaitent intervenir et de la manière de le faire. En revanche, en privilégiant une définition précise, plus restrictive, le CCR peut davantage exercer son pouvoir de direction et inciter les organisations à orienter leur action sur des objectifs stratégiques clairs.

Pour répondre aux deux aspirations – latitude sur le fond et direction stratégique –, le CCR a combiné deux approches lors de la définition des axes prioritaires 2021-2030. Alors que l'activité allocative de la Fondation doit continuer à couvrir toute la palette thématique prévue par la Stratégie 2030 de la CRS, des points dits «organisationnels» sont utilisés pour établir des priorités au sein de cette palette, ce qui permet de promouvoir spécifiquement certains aspects de la Stratégie qui sont importants indépendamment des champs d'action, des grands axes et des groupes cibles et qui contribuent au développement de la CRS dans son ensemble.

Le 12 novembre 2020, le CCR a, en sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, défini les axes prioritaires ci-dessous.

La Fondation humanitaire CRS (FH CRS) soutient des programmes et des projets qui contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie 2030 de la CRS ainsi que des champs d'action, grands axes, orientations stratégiques et objectifs qui y figurent.

Sont jugés prioritaires les projets qui renforcent en outre le plus grand nombre possible des compétences organisationnelles suivantes, en conformité avec la Stratégie 2030 de la CRS:

1. projets et activités qui renforcent les individus et les communautés vulnérables, leur résilience ou directement les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (orientation stratégique 2 et objectif 4.2);
2. projets et activités qui favorisent la proximité avec nos groupes cibles, notre accès à ces derniers et leur implication dans la conception des offres (orientation stratégique 2);
3. projets et activités que les organisations de la CRS mettent en œuvre entre elles ou en collaboration avec le Siège CRS ou qui renforcent la collaboration, l'exploitation des synergies et le sentiment d'appartenance à la CRS (orientation stratégique 5);
4. projets et activités qui ouvrent des possibilités d'engagement nouvelles et modernes pour les bénévoles d'un maximum de catégories d'âge (objectif 3.1);
5. projets et activités qui contribuent à la mesure de l'impact au sein de la CRS (objectif 2.4);
6. projets et activités qui favorisent la concrétisation de l'agenda numérique ou la capacité d'innovation face aux évolutions sociétales, technologiques et environnementales (orientation stratégique 3, objectifs 3.3. et 5.3);
7. projets et activités qui facilitent et améliorent l'action du Siège CRS ou des organisations de la CRS en faveur des groupes cibles au moyen de travaux de fond, d'instruments, etc. (orientation stratégique 3);
8. projets et activités susceptibles d'être maintenus à long terme une fois le financement de la FH CRS épuisé ou qui ont un impact durable sur les groupes cibles sans rallonges budgétaires de la FH CRS (orientation stratégique 2, objectifs 3.4 et 3.5).

## **5. Activité de placement: gestion de la fortune**

Conformément à ses statuts, la Fondation humanitaire de la CRS finance sur ses revenus (dividendes, intérêts) des projets des organisations de la CRS. Sa gestion vise à préserver la valeur réelle du capital et à dégager un rendement optimal à long terme. Aussi le placement de sa fortune se fonde-t-il sur des règles professionnelles, telles qu'elles ont cours chez les investisseurs institutionnels. La commission des placements justifie des compétences requises. Son travail est en outre encadré par un expert externe. Le Conseil de fondation adopte la stratégie de placement et la réexamine régulièrement. La commission des placements procède à l'allocation tactique à l'intérieur des marges stratégiques et surveille la performance des différents gérants de fortune, qui appliquent en partie des stratégies de placement actives. L'ensemble de la fortune est actuellement investi dans le fonds Subvenimus, dont les coûts sont modérés.

### **5.1. Placements et revenus de la fortune 2020**

Après un exercice 2019 très réjouissant s'achevant sur une performance annuelle de 13,1%, les pronostics pour 2020 étaient frileux. Les conséquences directes et surtout indirectes de la pandémie planétaire de coronavirus avaient échappé au radar des risques. Après un bon début d'année, les bourses ont, à la toute fin du mois de février, réagi brutalement à la menace de confinement, qui s'est matérialisée à plus ou moins brève échéance selon les pays, frappant de plein fouet nombre de secteurs. Le tourisme, la restauration et les transports ont été directement impactés, ainsi que tous les prestataires en contact direct avec la clientèle. L'imbrication des chaînes d'approvisionnement et des activités à l'échelle mondiale s'est répercutée sur d'autres secteurs, p. ex. les biens de consommation cycliques, entraînant chômage partiel, gels de production et autres ruptures nettes. Toutes les sociétés technologiques dotées de robustes modèles d'affaires numériques et planétaires ont en revanche gagné des parts de marché et enregistré des gains de cours massifs. La tendance déjà amorcée à la numérisation s'est considérablement accélérée, révélant quelles sociétés (et quels Etats) avaient déjà opéré les mutations nécessaires. Fin mars, les cotations sur les marchés des actions avaient atteint leur niveau le plus bas. L'allocation d'actifs pratiquée par la Fondation se situait à l'intérieur des marges définies, aucune restructuration immédiate ne s'est imposée. Du fait de la forte incertitude, de nombreux marchés étaient peu liquides, si bien qu'il a été renoncé à des restructurations sources de coûts de transaction élevés.

Grâce à l'apport de moyens financiers par quasiment l'ensemble des gouvernements et l'injection généreuse et redoublée de liquidités par les banques centrales, les cotations se sont redressées rapidement dans presque tous les pays. La deuxième vague a de nouveau massivement bridé l'économie, mais

le développement et l'homologation étonnamment rapides de vaccins efficaces contre le coronavirus ont suscité dès fin 2020 un regain d'optimisme. Couplé à une distribution de fonds exceptionnellement généreuse, celui-ci a de nouveau fait s'envoler les bourses. Au quatrième trimestre, les marchés se sont, quoique dans une mesure variable, largement redressés, dépassant souvent les niveaux du début de l'exercice 2020. Les obligations Suisse ont enregistré un rendement global de 0,2%, les actions Suisse et Monde de respectivement 3,6% et 11,2% et les placements immobiliers indirects Suisse de 6,6%.

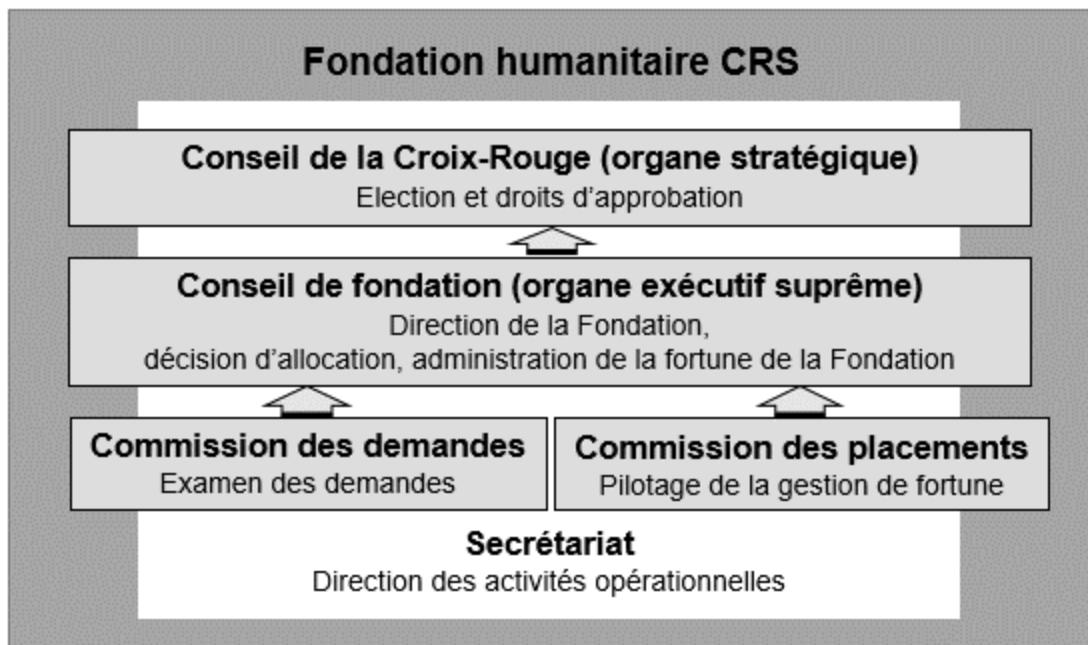
Aussi, avec une performance annuelle de 5,19%, la Fondation a-t-elle clos avec succès un exercice très houleux. Les placements en titres s'élevaient fin 2020 à 875 mio de CHF. Les gérants de fortune mandatés ont globalement contribué à un résultat neutre. Malgré de très importantes fluctuations de cours sur toute l'année, le portefeuille n'a sous-performé l'indice de référence que de 0,2 point, ce qui correspond aux coûts de gestion de fortune, de tenue de dépôt, etc., et s'inscrit dans la marge de fluctuation normale. La stratégie a fait la preuve de sa robustesse et de sa capacité à résister à des phases difficiles sans préjudice persistant.

Les rendements faibles et négatifs demeurent un défi, parce que seuls les revenus issus des dividendes et des intérêts sont disponibles pour le financement de projets. Toutefois, les gains de cours ont permis de renforcer les réserves et les fonds libres, si bien que la capacité de résistance de la Fondation a été accrue.

## 5.2. Perspectives pour 2021

Bien que les campagnes de vaccination avancent à un rythme différent et qu'il est possible que l'émergence de variants restreigne l'efficacité de la stratégie vaccinale, l'attente d'un retour à la normale de l'économie est très forte. La «crise économique du Covid-19» ne sera pas résorbée partout à la même vitesse et, le moment venu, le retour au premier plan des problèmes antérieurs à la pandémie risque de tempérer l'euphorie. Compte tenu d'une situation d'ensemble satisfaisante, les perspectives de gain de la plupart des sociétés sont intactes, si bien que des dividendes attrayants sont attendus. Le réchauffement climatique et son impact ainsi que le maintien de la paix dans le monde sont des défis que la pandémie a éclipsés et qui vont refaire surface dès qu'elle sera maîtrisée. Autant de variables dont la stratégie de placement doit aussi tenir compte. Aussi la Fondation humanitaire privilégie-t-elle pour l'heure les actions et placements en valeurs réelles rémunérateurs, au détriment des placements en valeurs nominales à faible rendement.

## 6. Organisation de la Fondation humanitaire CRS



### Conseil de fondation 2020:

- Dieter Weber, président
- Max Cotting, vice-président, président de la commiss. des placements
- Gérard Fischer, commission des placements
- Toni Frisch, président de la commission des demandes
- Daniel Biedermann, commission des demandes
- Caroline Duriaux, commission des demandes
- Markus Mader, directeur de la CRS, membre d'office du Conseil de fondation
- Christine Métrailler
- Peter Strohm

En 2020, le Conseil de fondation est arrivé au terme de sa mandature. Après de longues années d'engagement, un certain nombre de ses membres se sont retirés de leurs fonctions. Il nous tient ici particulièrement à cœur de remercier Dieter Weber, Max Cotting, Toni Frisch, Daniel Biedermann et Reto Donatsch (départ en 2019) pour l'expertise exceptionnelle, l'énergie et le temps qu'ils ont mis au service de la Fondation humanitaire.

En février 2019 et en août 2020, le CCR a élu de **nouveaux membres au Conseil de fondation. A compter de 2021**, nous avons le plaisir d'accueillir:

- Marc Geissbühler (président)
- Filippo Bolla
- Sven Rump
- Rudolf Schwabe
- Gerhard Siegfried

## 7. Chiffres clés en CHF

Actif au 31 décembre 2020	885 292 780
Revenus de la fortune Subvenimus (exercice du fonds 1.7.2019 – 30.6.2020)	13 776 660
• Revenu brut du fonds institutionnel Subvenimus	15 067 209
• Frais du fonds institutionnel Subvenimus	-1 290 549
Autre produit financier, distribution Charity Fund	44 423
Après déduction des charges	-427 655
• Charges administratives du secrétariat	-351 438
• Conseil de gestion de fortune, autres charges	-76 217
Revenus nets directs 2020	13 393 428
Relèvement au débit du fonds libre de garantie du budget de dotation	1 600 000
Total du budget de dotation ordinaire disponible	14 993 428
 Dotations 2020 sur le budget ordinaire	14 818 027
• Projets et contr. de programme nouvel. valid. en 2020	10 708 027
• Contribution fixe 2020 au CCR	4 110 000
Dotations additionnelles 2020	3 142 331
• sur le fonds libre Projets transfusionnels à l'étranger	2 142 331
• sur le fonds libre Projets spéciaux CRS	1 000 000
Total des dotations 2020	17 960 358
Création du fonds libre Mesures de gestion de la crise du coronavirus	5 000 000
Total des fonds nouvellement approuvés 2020	22 960 358
 Versements provenant de provisions pour les initiatives approuvées	17 550 885
Versement de la contribution fixe au CCR	4 110 000
Total des versements 2020	21 610 885
 Provisions pour projets (stratég.) approuvés	27 370 428
Fonds libres (dispositifs de financement additionnels)	28 740 407
• Projets transfusionnels à l'étranger	407
• Garantie Budget de dotation	14 740 000
• Projets spéciaux CRS	9 000 000
• Mesures de gestion de la crise du coronavirus	5 000 000
Total des provisions et des fonds libres	56 110 835

Les comptes annuels ordinaires de la Fondation humanitaire CRS ont été révisés en mars 2021 par Ernst & Young, organe de contrôle. Ils sont consolidés avec ceux de la CRS.

